

SYNDICAT DES EAUX

EURON MORTAGNE

Comité syndical
24/06/2023
SAINT-GERMAIN

Appel

excusés :

**Jérôme KESTELOOT, Corinne SCHMITT, Serge ROUSSEL, Ludovic MALGRAS,
Jocelyne MARCHAL, Anne PERRY, Yolande SIMANSKI, Thierry MERCIER, Eric
SIMEON, Selami CEYLAN, Garipan LALLEMAND, Pierre BERGE, Florent CLAUDON,
Jérôme CORBE, Gérard HOUPERT, Nicolas BALLAND, Hervé POIROT**

Quorum

membres en exercice = 72

quorum = 37

membres présents = 41

pouvoirs : 4

PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Rapport d'Exploitation «production 2022 » SAUR (fin de contrat) ;
- Rapport d'Exploitation « production 2022 » SUEZ ;
- Rapport Annuel du Déléguataire «distribution 2022 » SAUR ;
- Décisions du Bureau et du Président ;
- Point sur le suivi des contrats (concession « distribution », prestation « production ») ;
- Avancement des dossiers PPI 2021-2025 ;
- Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage – commune d'Essey-la-Côte ;
- Acceptation offre de concours – commune d'Essey-la-Côte ;

PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- Convention de mise à disposition d'un poteau incendie – commune de Virecourt ;
- Compte de gestion 2022 - budget du syndicat ;
- Compte de gestion 2022 - budget de la régie production ;
- Compte administratif 2022 - budget du syndicat ;
- Compte administratif 2022 - budget de la régie production ;
- Décision modificative n°2 2023 - budget du syndicat ;
- Décision modificative n°2 2023 - budget de la régie production ;
- Informations et questions diverses.

DESIGNATION :
SECRETAIRE DE SEANCE
Bruno GERARDIN

**RAPPORT D'EXPLOITATION
PRESTATION DE SERVICE
PRODUCTION D'EAU POTABLE
EXERCICE 2022
SAUR**

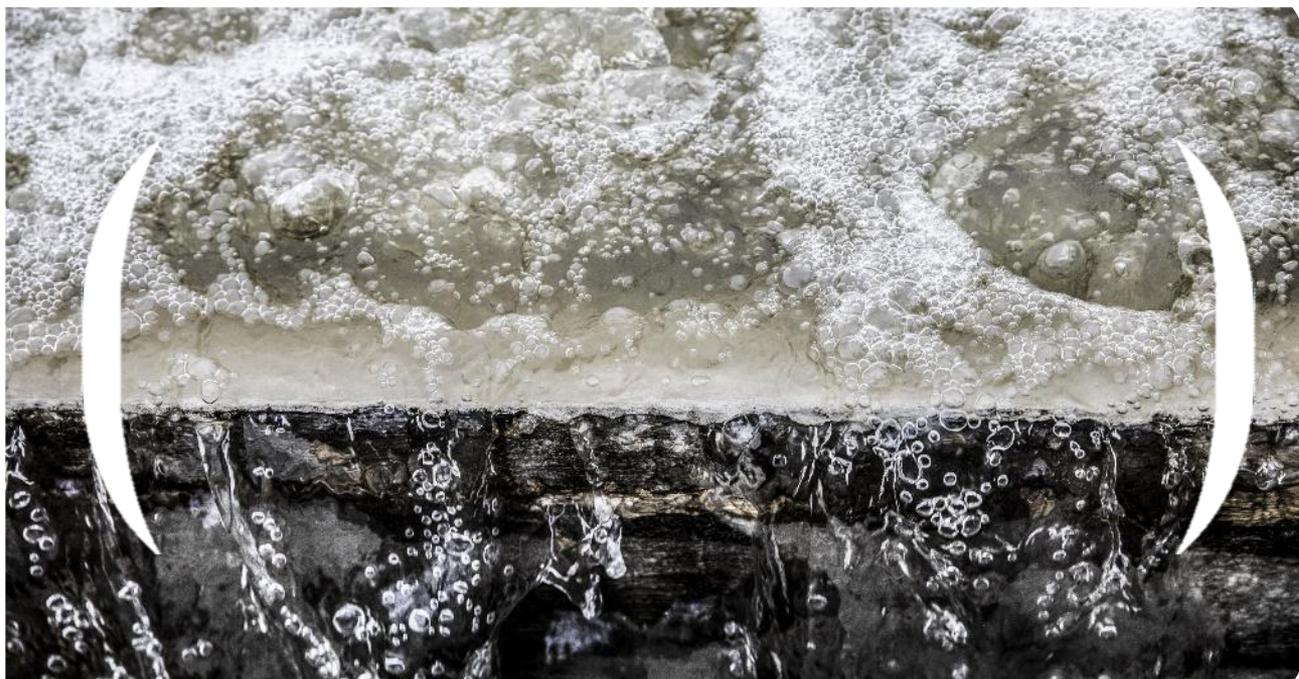
(fin de contrat « MAPA »)

Présentation par MM. DE BODMANN et POIROT

SD EURON MORTAGNE - AEP - PRODUCTION (PS) DU 01/01/2022 AU 31/08/2022

Rapport Annuel

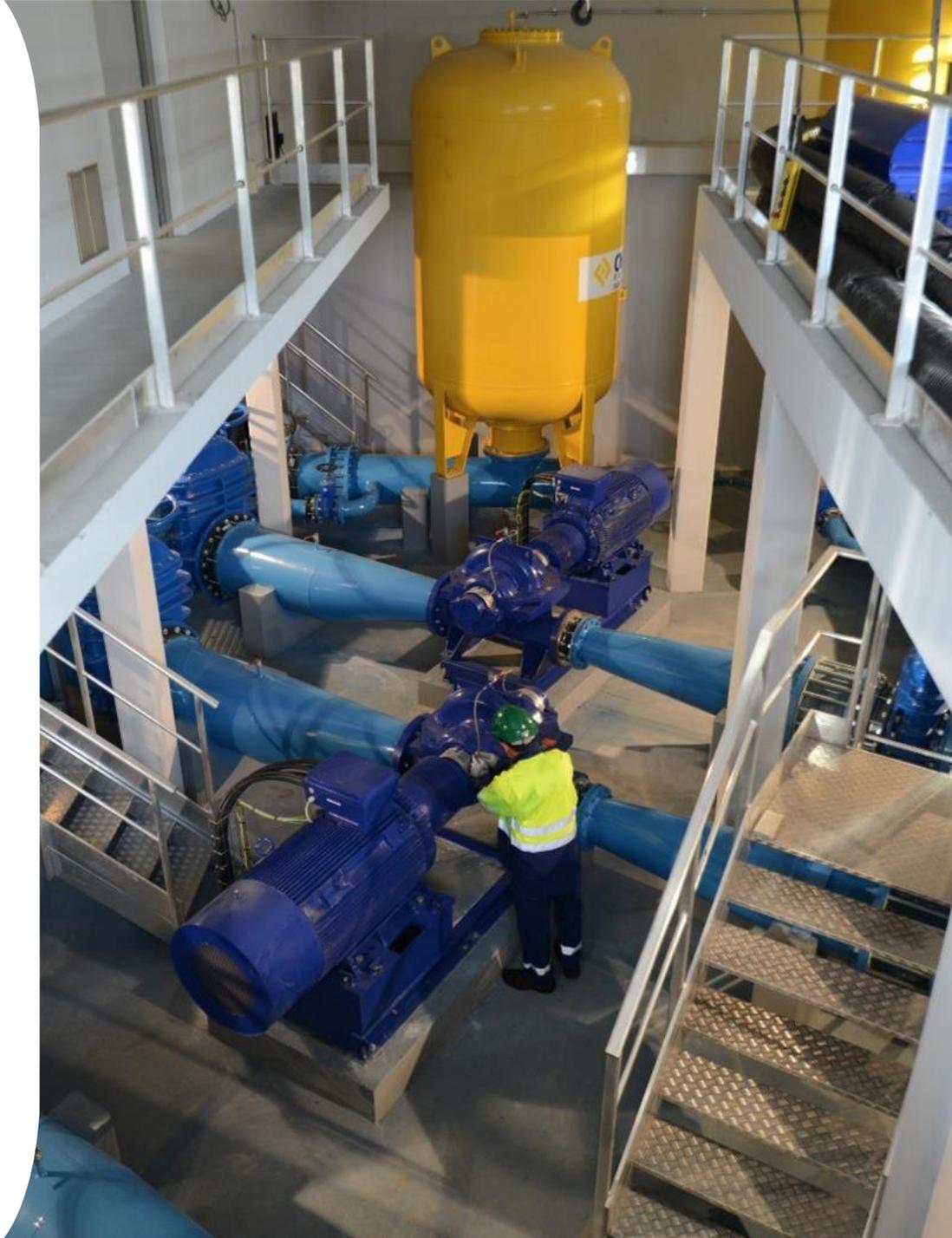
2022



L'ESSENTIEL DE L'ANNÉE

Les temps forts et les chiffres clés de l'année d'exercice

#missionwater



Les chiffres Clés

3 ouvrage(s) de prélèvement

1 station(s) de production



535 077 m³ prélevés
485 689 m³ produits
452 438 m³ exportés

1 ouvrage(s) de stockage

2 100 m³ de stockage

1 station(s) de surpression



33 251 m³ volume travaux et mise en service usine
49 388 m³ volume besoin usine

4,104 kml de réseau

100% des analyses bactériologiques conformes

100% des analyses physico-chimiques conformes

0 fuite(s) sur conduite(s) réparée(s)

0 fuite(s) sur branchement(s) réparée(s)



99,72% de rendement de réseau

1,34 m³/km/jour d'Indice linéaire de perte
Rendement réseau et ILP Indicateurs du Maire



LE CONTRAT

Le respect des obligations contractuelles, notre principale préoccupation

#missionwater



Nature du contrat	SD EURON MORTAGNE - AEP - PRODUCTION (PS)
Date d'effet	1 janvier 2022
Durée du contrat	Durée 9 mois
Date d'échéance	31 aout 2022



DIRECTION DES EXPLOITATIONS NORD-BOURGOGNE – GRAND-EST



Raphaël DE BODMAN
Directeur Nord-Bourgogne – Grand-Est



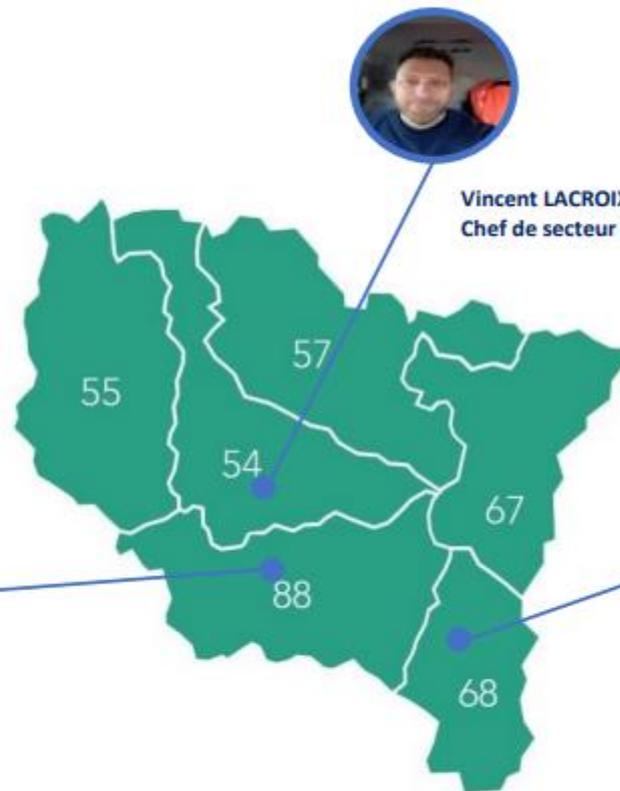
Gilles POIROT
Responsable de Territoire
Lorraine - EST



Benoit LEFRANC
Responsable Maintenance
Direction Nord-Bourgogne –
Grand-Est



Sébastien MELINE
Chef de Secteur



Vincent LACROIX
Chef de secteur



Philippe REMY
Chef de Secteur

LE PATRIMOINE DE SERVICE

Votre patrimoine sous
surveillance

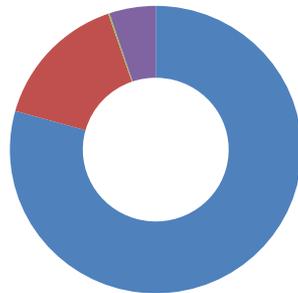
#missionwater



SYNTHÈSE DE VOTRE PATRIMOINE	
Ouvrage(s) de prélèvement	3
Station(s) de production	1
Station(s) de surpression	1
Ouvrage(s) de stockage	1
Volume de stockage (m ³)	2 100
Linéaire de conduites (kml)	4,104

Le réseau : répartition par matériaux :

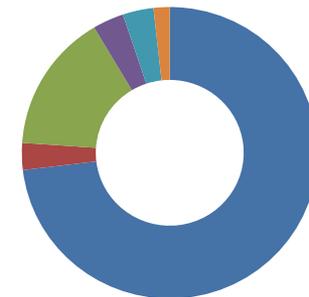
Matériau	Valeur (%)
Fonte	79,34
Pvc	15,37
Amiante ciment	0,16
Inconnu	5,13



■ Fonte ■ Pvc ■ Amiante ciment ■ Inconnu

Le réseau : répartition par diamètre :

Diamètre	Valeur (%)
300	73,11
200	2,98
160	15,37
150	3,41
40	3,37
Autres	1,76

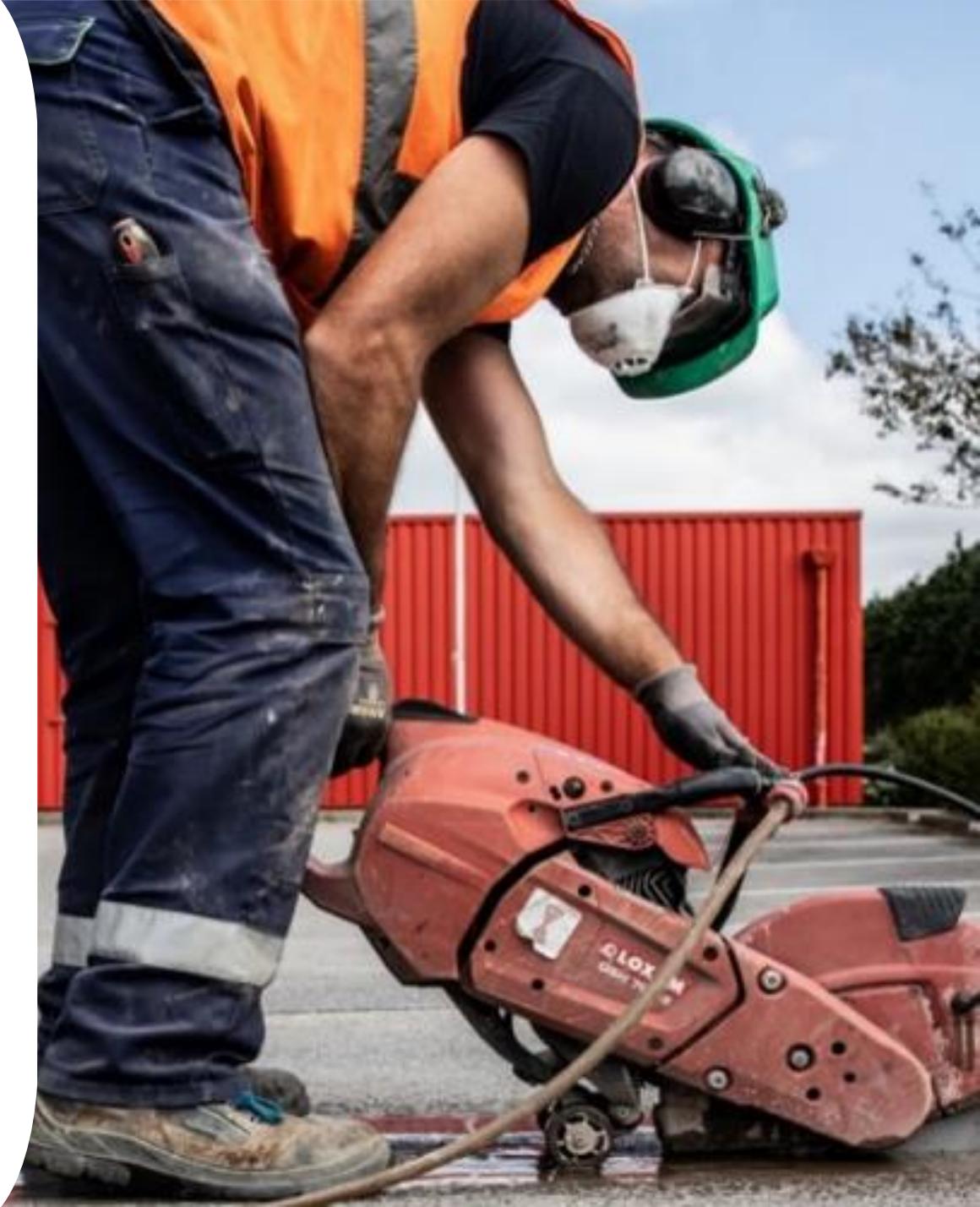


■ 300 ■ 200 ■ 160 ■ 150 ■ 40 ■ Autres

BILAN DE L'ACTIVITÉ DE CETTE ANNÉE

Un regard sur notre
activité

#missionwater



L'exploitation du service d'eau potable



Production et importation d'eau potable

Synthèse des volumes (m ³) transitant dans le réseau	2022
Volumes produits	485 689
Volumes importés	0
Volumes exportés	452 438
Volume de service (travaux et nouvelle usine)	33 251
Volume besoin usine	49 388



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Production et importation d'eau potable

	2022
Volume produit	485 689
Volume importé	0
Volume exporté	452 438

	2022
Janvier	61 535
Février	57 359
Mars	61 103
Avril	56 867
Mai	57 762
Juin	59 038
Juillet	69 375
Aout	64 027
Septembre	0
Total	452 438

Rendement de réseau

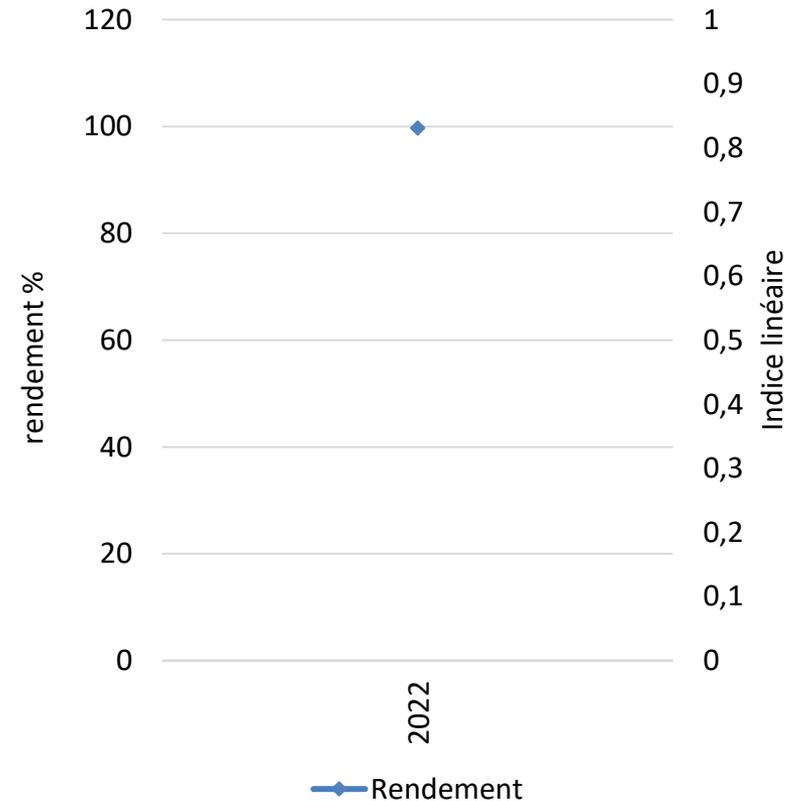
	2022
Rendement IDM (%)	99,72%

Indice linéaire de pertes (ILP)

	2022
Indice linéaire de pertes (en m ³ /km/j)	1,34

Indice linéaire de volumes non comptés (ILNC)

	2022
Indice linéaire des volumes non comptés (en m ³ /km/j)	23,99



LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

La qualité de l'eau,
notre priorité

#missionwater



Conformité de l'eau distribuée

Taux de conformité	2022
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire bactériologique	100%
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire physico-chimique	100%

Nombre total de non-conformité eau distribuée	2022
Bactériologiques	0
Physico-chimiques	0

Nature de l'analyse	Nombre d'échantillons analysés (ARS)	Nombre d'échantillons conformes (ARS)	% Conformité (ARS)	Nombre d'échantillons analysés (Exploitant)	Nombre d'échantillons conformes (Exploitant)	% Conformité (Exploitant)
Bactériologique	40	40	100	0	0	100
Physico-chimique	42	42	100	14	14	100
Nombre total d'échantillons	42	42	100	14	14	100

LES INTERVENTIONS RÉALISÉES

Préserver et moderniser
votre patrimoine

#missionwater



Intervention de maintenance

Détail des opérations d'entretien et de renouvellement
(montants et libellés) réalisées dans l'année :

SD EURON MORTAGNE - PRODUCTION (PS)	Code Matériel	Libellé Matériel	Type Renouvellement	Date réalisation	Montant
54585PT00001 - Station de traitement de Virecourt / PCS00001032 - Pompe de reprise N°2	PCS00001032	Pompe de reprise N°2	Révision et remplacement des paliers, garnitures mécaniques et accouplement	18/02/2022	
Total					6 993

LE CARE

Le compte-rendu financier
sur l'année d'exercice

#missionwater



**COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION
ANNEE 2022**

(en application du décret du 14 mars 2005)

GESTION DU SERVICE EAU POTABLE

Région **CENTRE-EST**
 Centre **RHIN-BOURGOGNE-LOIRE**
 Département **MEURTHE-ET-MOSELLE**
 Collectivité **SIE EURON MORTAGNE PRODUCTION**

LIBELLE	En milliers d'Euros	Année 2021	Année 2022	Ecart en %
PRODUITS			28,4	
Produits accessoires			28,4	
CHARGES			19,8	
Personnel			7,8	
Analyses			1,2	
Sous-traitance, matières et fournitures			1,1	
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles (1)			0,4	
Autres dépenses d'exploitation			3,9	
- Télécommunications, poste et télégestion			0,1	
- Engins et véhicules			1,2	
- Informatique			1,3	
- Assurances			0,1	
- Locaux			0,9	
- Divers			0,2	
Contribution des services centraux et recherche			4,7	
Charges relatives aux renouvellements			0,6	
- Pour garantie de continuité du service			0,6	
Charges relatives investissements du domaine privé			0,2	
RESULTAT AVANT IMPOT			8,6	
Impôt sur les Sociétés (calcul normatif)			2,2	
RESULTAT			6,4	

Pas de charges imputées
sur le poste réactifs en
2022: utilisation stock 2021

(1) Si Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles : y compris redevance domaniale: département, région, Etat et redevance d'occupation du domaine public de la collectivité.

Conforme à la circulaire FP2E du 31/01/2006
Réf: 140-013003 -540150 -01 2022120

(2) Si Annuités emprunt collectivité prises en charge : comprennent: annuités d'emprunt, amortissements droits d'exploitation et charges financières contractuelles.



Merci pour votre écoute,



#missionwater

Délibération n°2023-07 **unanimité**

Le comité prend acte du rapport remis

Le comité prend acte de la réutilisation de stocks de réactifs issus du précédent contrat

Le comité prend acte du résultat excédentaire dû au maintien de la rémunération du prestataire durant le mois de septembre pour permettre la continuité de service au cas où la nouvelle unité de traitement devait être mise à l'arrêt

Le comité donne quitus à la société SAUR pour l'exécution de ce contrat

**RAPPORT D'EXPLOITATION
PRESTATION DE SERVICE
PRODUCTION D'EAU POTABLE
EXERCICE 2022
SUEZ**

(début du contrat 2022-2025)

Présentation par M. GRANDGIRARD



SYNDICAT INTERCOMMUNALE DES EAUX DE L'EURON MORTAGNE

Présentation rapport 2022

24/06/2023



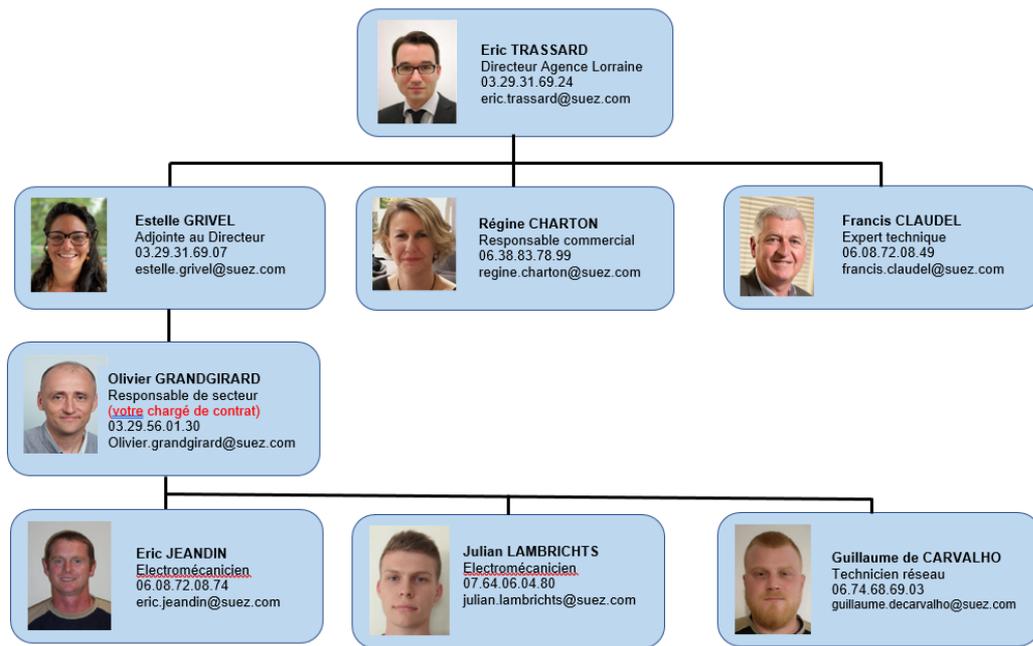
Sommaire

- 1. PRÉSENTATION DU SERVICE ET DES INTERLOCUTEURS**
- 2. PRÉSENTATION DES PHASES D'EXPLOITATION**
- 3. SCHÉMA DE PRINCIPE DE L'INSTALLATION**
- 4. CHIFFRES CLÉS – INDICATEURS DE PERFORMANCES**
- 5. BILAN FINANCIER**
- 6. ORIENTATION POUR L'AVENIR**
- 7. DIVERS-ÉCHANGES**

1. Présentation du service et des interlocuteurs



Organigrammes – Intervenants- gouvernances



Gouvernance:

8 Réunions de démarrages

5 réunions mensuelles

6 Réunion expertises techniques



2. Présentation des phases d'exploitations

Planning de prise d'installation et phasage travaux

Marché: du 01/06/2022 au 31/12/2023 puis possibilité de deux renouvellements de un an (fin au plus tard le 31/12/2025)

OS n°1 Phase de mise en route : 1 mois

OS n°2 Phase de mise en régime : 1 mois

OS n°3 Phase de mise en observation : 2 mois



3. Schéma de principe de l'installation



4. Chiffres clés – indicateurs de performances

Bilan exploitation



100 % de conformité sur les analyses physico-chimiques



100 % de conformité sur les analyses bactériologiques

Bilan exploitation

		Période du 01/09/2022 au 31/12/2022 ramenée à 365 jours
Volumes produits (m³)		
Désignation	2022	
Total volumes eau potable produits (A) = (A') - (A'')	678 027	
dont volumes eau brute prélevés (A')	694 968	
dont volumes de service production (A'')	16 941	

Volumes mis en distribution (m³)		
Désignation	2022	
Volumes mis en distribution (E)	671 922	

Indice linéaire de pertes (m³/km/j) - Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)		
Désignation	2022	
Volumes produits (A)	678027	
Volumes mis en distribution (E)	671922	
Pertes en réseau (D-H) = (J)	6105	
Volumes non comptés (D-E) = (K)	6105	
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	4,184	
Période d'extraction des données (jours) (M)	365	
Indice linéaire de pertes (J)/(MxL)	4,0	
Indice linéaire des volumes non comptés (K)/(MxL)	4,0	

Bilan exploitation

Indicateurs du décret du 2 mai 2007				
Thème	Indicateur	2022	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristique technique	D101.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis (1)	7 120	Nombre	B
Indicateur de performance	P101.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (2)	100	%	A
Indicateur de performance	P102.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (2)	100	%	A
Indicateur de performance	P103.2B - Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	95	Valeur de 0 à 120	A

Bilan exploitation

Rendement de réseau (%)	
Désignation	2022
Volumes mis en distribution (E)	671922
Volumes eau potable exportés (C)	0
Volumes produits (A)	678027
dont volumes eau brute prélevés (A')	694968
dont volumes de service production (A'')	16941
Volumes eau potable importés (B)	0
Rendement de réseau (%) = $100 * (H+C) / (A+B)$	99,1

p105.3 => 4 m³/km/jour (difficulté d'analyses risque de décalage de comptage entre le compteur sortie station qui est neuf et les 5 systèmes de comptage de distribution) (volume non comptés)

P106.3=> 4m³/km/jour (volume de perte, idem voir fiabilités système de comptage)

p151.1 => coté production pas de rupture d'alimentation du service

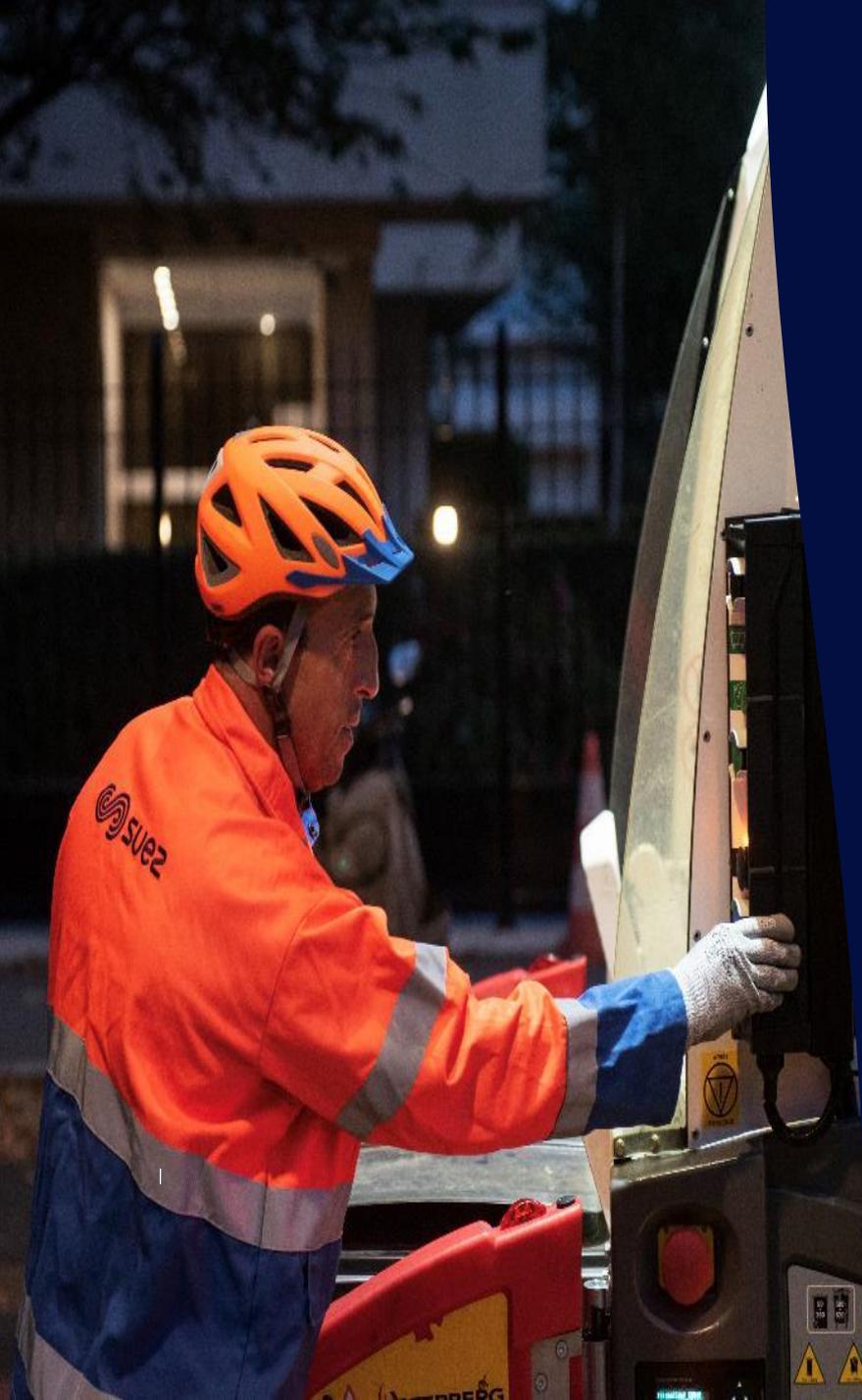
p 103.2 => 105

Taux de mobilisation en période de pointe : 68.65 % (sur la base de la journée du 13/12/2022
2801 m³ sur A et B)

Bilan exploitation

Quelques aléas :

- Septembre, les compresseurs d'air de service disjonctent régulièrement suite à un relai thermique défaillant.
- Octobre, défauts de vannes relevés dus à la température de l'eau rafraîchie.
- Décembre, Problème de pH engendré par le désamorçage de la pompe de soude.



5. Bilan financier

Bilan financier

Le CA de 30 919 € ht est décomposé comme suit :

C-D	Libellé	COMMENTAIRES
2 626,00	SIE DE L EURON MORTAGNE	mise en route 2022 - personnel
4 368,00	SIE DE L EURON MORTAGNE	mise en route 2022 - personnel
1 980,78	SIE DE L EURON MORTAGNE	mise en route 2022 - reactifs
5 320,87	SIE DE L EURON MORTAGNE	exploitation-sept 2022
16 623,53	SIE DE L EURON MORTAGNE	exploitation-T4 2022 PF 9000€ +PV

Le CARE :

Compte de résultat des autres prestations 2022		
en Euros	2021	2022
PRODUITS		30 919
Exploitation du service		30 919
Collectivités et autres organismes publics		0
Travaux attribués à titre exclusif		0
Produits accessoires		0
CHARGES		47 632
Personnel		31 089
Energie électrique		0
Achats d'eau		0
Achats de prestations assainissement		0
Produits de traitement		3 078
Analyses		0
Sous-traitance, matières et fournitures		2 527
Impôts locaux et taxes		388
Autres dépenses d'exploitation, dont :		9 304
• télécommunication, postes et télégestion		172
• engins et véhicules		3 075
• informatique		2 673
• assurance		156
• locaux		2 596
Frais de contrôle		0
Ristournes et redevances contractuelles		0
Contribution des services centraux et recherche		1 020
Collectivités et autres organismes publics		0
Charges relatives aux renouvellements		0
• pour garantie de continuité du service		0
• programme contractuel		0
• fonds contractuel		0
Charges relatives aux investissements		0
• programme contractuel		0
• fonds contractuel		0
• annuités d'emprunt de la collectivité prises en charge		0
• investissements incorporels		0
Charges relatives aux compteurs du domaine privé		0
Charges relatives aux investissements du domaine privé		263
Pertes sur créances irrécouvrables et risque recouvrement		0
Rémunération du besoin en fonds de roulement		4
Résultat avant impôt		-16 713
RESULTAT		-16 713

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006



6. Divers – échanges

MERCI



Délibération n°2023-08 **unanimité**

Le rapport remis le 31/05/2023 est incomplet et à la date du 24/06/2023, aucune version complétée n'a été remise.

L'objectif contractuel de maintenir l'Indice Linéaire de Perte sous 2 m³ / km / jour n'est pas atteint.

Le comité :

- N'accepte pas le rapport remis à la date du 24/06/2023 ;
- Demande un rapport adapté à la prestation et au contrat qui l'encadre ;
- Demande au Président d'appliquer uniquement une pénalité prévue en cas d'insuffisance ou d'inexactitude de contenu des documents remis au jour de la présentation ;
- Demande à ce que le montant de cette pénalité reste symbolique pour cette première année d'exploitation de la nouvelle unité de production d'eau potable.

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE « DISTRIBUTION D'EAU POTABLE »

EXERCICE 2022

SAUR

(1^{ère} année du contrat de concession 2022-2025)

SD EURON MORTAGNE - AEP - DISTRIBUTION (DSP)

Rapport Annuel
du Délégué

2022



DIRECTION DES EXPLOITATIONS NORD-BOURGOGNE – GRAND-EST



Raphaël DE BODMAN
Directeur Nord-Bourgogne – Grand-Est



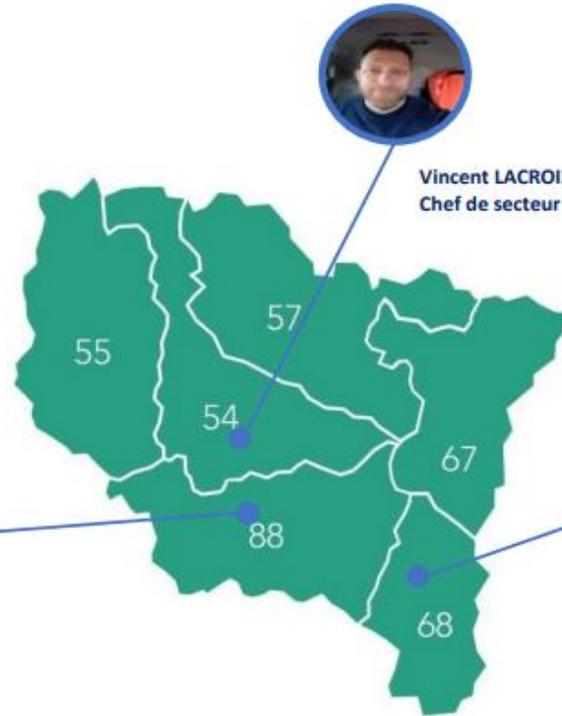
Gilles POIROT
Responsable de Territoire
Lorraine - EST



Benoit LEFRANC
Responsable Maintenance
Direction Nord-Bourgogne –
Grand-Est



Sébastien MELINE
Chef de Secteur



Agents dédiés
Jerome ARNOLD
Aurélien GARNIER



LE CONTRAT

Le respect des obligations contractuelles, notre principale préoccupation

#missionwater



Nature du contrat	SD EURON MORTAGNE - AEP - DISTRIBUTION (DSP)
Date d'effet	1 janvier 2022
Durée du contrat	Durée: 4 ans
Date d'échéance	31 décembre 2025



LE PATRIMOINE DE SERVICE

Votre patrimoine sous
surveillance

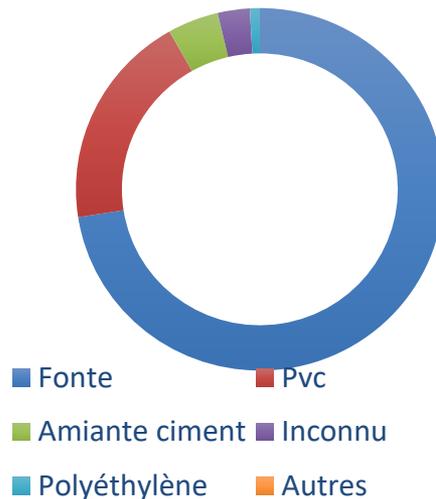
#missionwater



SYNTHÈSE DE VOTRE PATRIMOINE	
Ouvrage(s) de prélèvement	1
Station(s) de production	1
Station(s) de surpression	2
Ouvrage(s) de stockage	20
Volume de stockage (m³)	5 570
Linéaire de conduites (kml)	212,318

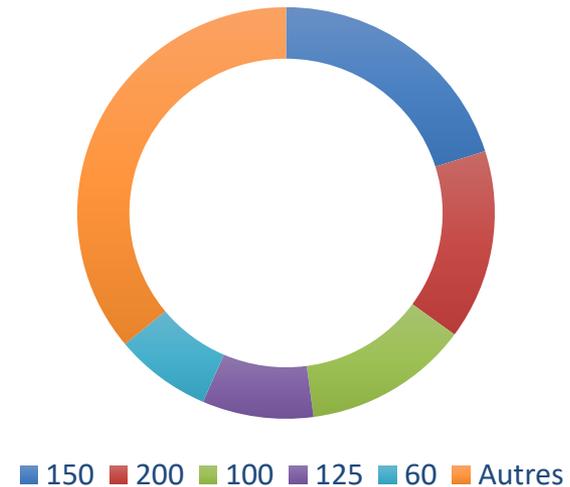
Le réseau : répartition par matériaux :

Matériau	Valeur (%)
Fonte	72,54
Pvc	19,29
Amiante ciment	4,49
Inconnu	2,82
Polyéthylène	0,87



Le réseau : répartition par diamètre :

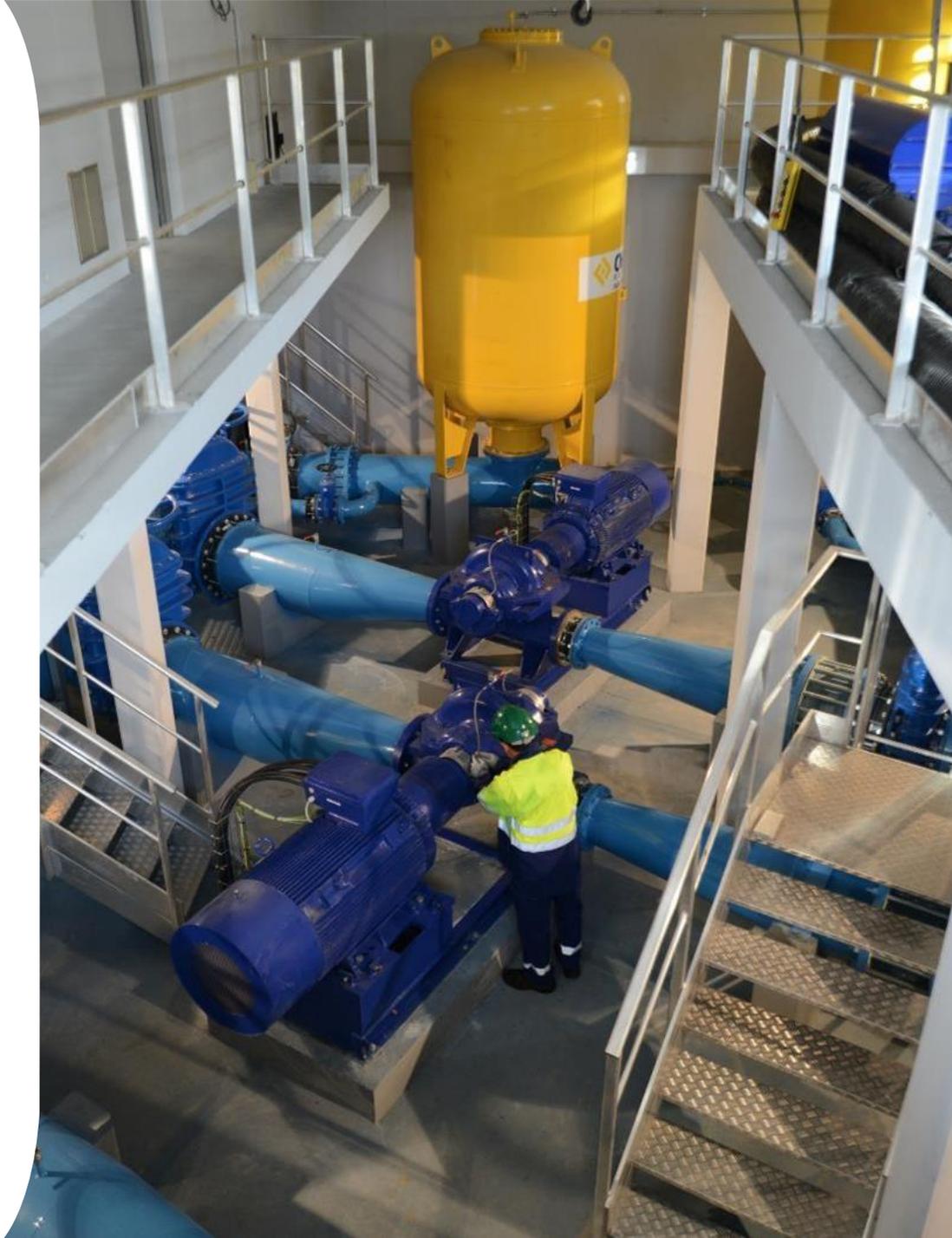
Diamètre	Valeur (%)
150	20,14
200	14,92
100	12,83
125	8,61
60	7,51
Autres	35,99



L'ESSENTIEL DE L'ANNÉE

Les temps forts et les chiffres clés de l'année d'exercice

#missionwater



Les chiffres Clés



0 m³ produits sur la période de relève ramenée à 365 jours
580 998 m³ importés sur la période de relève ramenée à 365 jours
0 m³ exportés sur la période de relève ramenée à 365 jours



20 ouvrage(s) de stockage
5 570 m³ de stockage
2 station(s) de surpression

580 998 m³ distribués sur la période de relève ramenée à 365 jours

212,318 kml de réseau
3 567 branchements dont
10 neuf(s)

98,1% des analyses bactériologiques conformes

100% des analyses physico-chimiques conformes

96 fuite(s) sur conduite(s) réparée(s)
19 fuite(s) sur branchement(s) réparée(s)



406 472 m³ consommés sur la période de relève ramenée à 365 jours

Prix de l'eau : **4,45** € TTC / m³

Au 1^{er} janvier 2023 pour une facture de 120 m³



72,3% de rendement de réseau
2,08 m³/km/jour d'Indice linéaire de perte
Rendement réseau et ILP Indicateurs du Maire

- L'année 2022 est la première année du contrat de délégation de service en cours. En 2021 le syndicat a délibéré pour relancer un marché de délégation du service de distribution de l'eau potable et d'un marché de prestation séparé pour assurer la production d'eau potable.
- L'année 2022 permet une réelle consolidation des données de la consommation des abonnés suite à la prestation de relève réalisée fin 2021.
- Le volume consommé du service est en baisse et passe de 429 256 m³ en 2021 à **406 472 m³** en 2022.
- Ces variations impactent le rendement du réseau qui baisse pour atteindre **72.3%** avec un indice linéaire de perte qui baisse de 0,24 pts en passant de 2,32 à **2,08 m³/km/jour**.

L'objectif contractuel de rendement est défini sur la base du rendement. Cet indicateur atteint 70 % en 2022. En 2022 l'objectif de maintenir l'ILP en dessous de 2,5 m³/km/j est respecté.

L'objectif 2023 sera de 75%.

- A noter que 2022 a été marquée par une problématique particulière au niveau de la qualité de l'eau avec des phénomènes récurrents d'eau sale sur certains secteurs, surtout en période chaude.
- Les secteurs les plus impactés ont été les communes de Einvaux, Franconville, St Germain, Haigneville et Remenoville. Différentes solutions ont été mises en place selon les cas, du suivi régulier de purges jusqu'à des travaux de suppression de canalisation encrassée.
- Un certain nombre de réservoirs n'ont pas été nettoyés en 2022 pour une problématique de sécurité de vos ouvrages (réservoirs sur tour de Brémoncourt et Lamath) ; un rapport vous a été remis pour chacun des ouvrages avec identification des travaux de sécurisation à réaliser. Le Syndicat a proposé à SAUR de réaliser les travaux de mise en conformité en fonction du niveau de risque et de priorité.

2022 Travaux Contractuels

- 154 compteurs d'eau ont été renouvelés dans le cadre des engagements contractuels
- 1 opération préventive et 16 curatives réalisées dans le cadre de l'entretien des équipements électromécaniques
- 1 opération de renouvellement électromécanique réalisée dans le cadre de la garantie pour un montant de 1608 € (renouvellement d'une pompe doseuse d'injection d'eau chlorée de Rozelieures)



2022 Travaux d'entretiens

- 96 fuites canalisations
- 19 fuites branchements
- Remplacement d'un réducteur de pression à Barbonville



Les Principaux Travaux Réalisés Dans L'Année

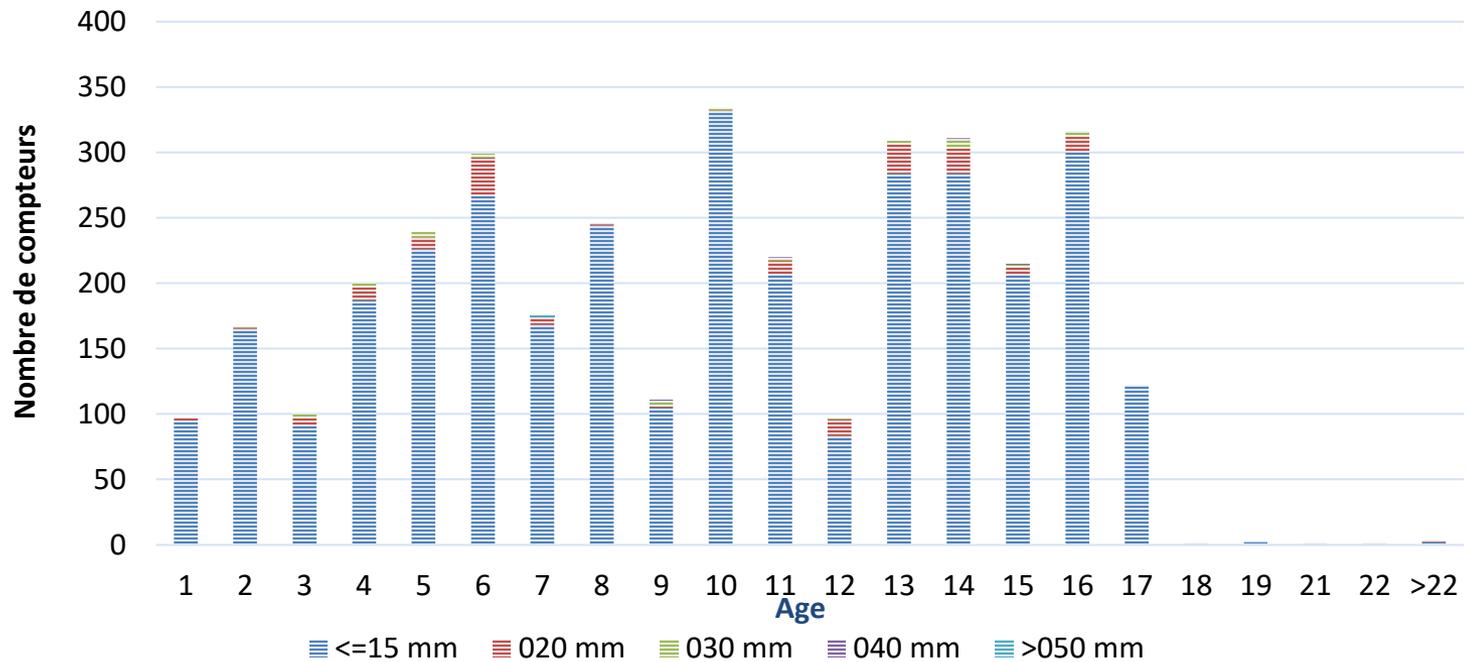


Le Syndicat a financé les travaux :

- Renouvellement de 2 vannes de sectionnement Rue de la Croix sur la commune de Vallois
- Création d'un point de prélèvement au pied de la chambre de comptage en sortie du réservoir de Saint Germain pour contrôle de la qualité de l'achat d'eau
- Pour répondre à des problèmes récurrents d'eau sale, création d'une purge rue du Colombier sur la commune de Saint Germain
- Pour répondre à des problèmes récurrents d'eau sale, suppression d'une canalisation encrassée servant de bouclage sur la commune d'Haigneville entre la rue de la Prairie et la route de Bayon. Création d'une purge de chaque côté
- Création d'un maillage Grande Rue sur la commune de Clayeures pour améliorer le temps de séjour et le renouvellement de l'eau

Il y a au total 3 567 compteurs. 154 compteurs ont été renouvelés sur l'année 2022.

Répartition par âge et par diamètre



LE SERVICE AUX USAGERS

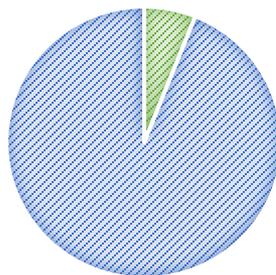
Leur satisfaction au cœur
de nos préoccupations

#missionwater



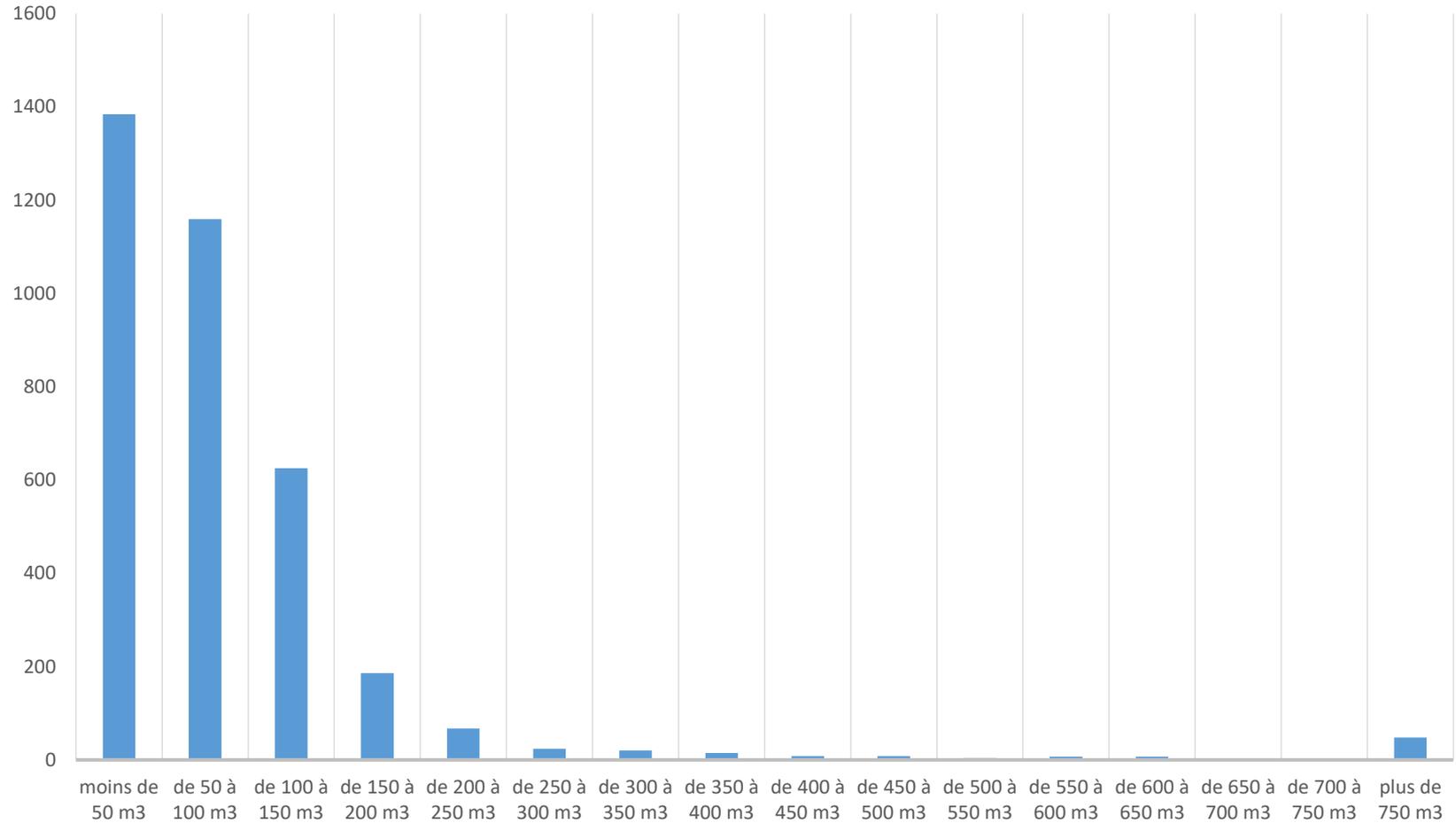
Commune	Nb branchements sans consommation	Nb branchements avec consommation
BARBONVILLE	4	200
BORVILLE	2	63
BREMONCOURT	4	78
CHARMOIS	4	106
CLAYEURES	7	91
DOMPTAIL-EN-L'AIR	1	33
EINVAUX	9	160
ESSEY-LA-COTE	2	42
FRANCONVILLE	5	29
FROVILLE	1	50
GERBEVILLER	23	531
GIRIVILLER	1	36
HAIGNEVILLE	3	21
HAUDONVILLE	7	47
HAUSSONVILLE	12	134
LAMATH	6	83
LANDECOURT	8	52
LOREY	5	41
LROMONTZEY	1	50
MAGNIERES	14	152
MATTEXEY	4	30
MEHONCOURT	4	114
MORIVILLER	5	59
MOYEN	24	275
REMENOVILLE	5	81
ROMAIN	1	34
ROZELIEURES	6	84
SAINT-BOINGT	3	42
SAINT-GERMAIN	5	84
SAINT-MARD	1	45
SAINT-REMY-AUX-BOIS	6	32
SERANVILLE	4	49
VALLOIS	5	75
VENNEZEY	2	25
VILLACOURT	8	183
DAMAS-AUX-BOIS	14	140
Total	216	3351

■ Nb branchements sans consommation



■ Nb branchements avec consommation

Répartition du nombre de branchement par tranche





406 472 m³ consommés sur la période de relève ramenés à 365 jours

Tranche	Volume Consommé	Nombre de branchements
moins de 50 m3	27 228	1 384
de 50 à 100 m3	85 216	1 159
de 100 à 150 m3	74 971	625
de 150 à 200 m3	31 204	186
de 200 à 250 m3	14 911	67
de 250 à 300 m3	6 508	24
de 300 à 350 m3	6 441	20
de 350 à 400 m3	5 593	15
de 400 à 450 m3	3 442	8
de 450 à 500 m3	3 803	8
de 500 à 550 m3	2 081	4
de 550 à 600 m3	3 988	7
de 600 à 650 m3	4 401	7
de 650 à 700 m3	1 372	2
de 700 à 750 m3	2 142	3
plus de 750 m3	101 990	48

	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution
BARBONVILLE	18 674	22 258	22 093	19 364	18 204	-5.99%
BORVILLE	6 129	7 483	6 080	11 350	8 085	-28.77%
BREMONCOURT	7 897	8 882	8 320	8 090	7 097	-12.27%
CHARMOIS	9 125	8 946	8 273	10 128	9 205	-9.11%
CLAYEURES	14 192	15 034	14 935	20 282	14 635	-27.84%
DAMAS-AUX-BOIS	29 053	30 047	31 053	28 259	29 238	3.46%
DOMPTAIL-EN-L'AIR	4 001	3 988	4 214	3 542	3 503	-1.10%
EINVAUX	15 457	16 846	19 787	16 305	13 850	-15.06%
ESSEY-LA-COTE	9 151	10 307	9 608	11 422	7 925	-30.62%
FRANCONVILLE	10 006	7 493	7 689	9 430	8 859	-6.06%
FROVILLE	5 650	5 702	5 813	11 496	8 478	-26.25%
GERBEVILLER	55 460	60 171	60 495	61 875	47 156	-23.79%
GIRIVILLER	5 024	2 965	5 549	3 181	3 004	-5.56%
HAGNEVILLE	3 234	3 838	3 876	3 024	3 248	7.41%
HAUDONVILLE	4 661	4 339	4 640	4 543	3 735	-17.79%
HAUSSONVILLE	11 885	13 387	13 382	12 228	11 997	-1.89%
LAMATH	10 172	10 510	11 231	9 260	8 109	-12.43%
LANDECOURT	4 309	4 223	4 449	4 731	3 828	-19.09%
LOREY	3 318	3 603	3 555	3 305	3 188	-3.54%
LOROMONTZEY	7 343	8 278	8 316	8 435	7 434	-11.87%
MAGNIERES	11 430	14 026	12 487	14 710	13 286	-9.68%
MATTEKEY	3 032	4 089	4 042	2 593	3 175	22.45%
MEHONCOURT	11 507	10 886	11 212	12 498	8 651	-30.78%
MORIVILLER	11 294	11 639	9 310	9 308	9 851	5.83%
MOYEN	21 562	22 480	23 430	27 185	25 102	-7.66%
REMENOVILLE	7 170	7 982	8 526	7 821	7 520	-3.85%
ROMAIN	3 603	4 054	4 720	3 526	3 023	-14.27%
ROZELIEURES	10 224	12 335	11 881	22 713	19 928	-12.26%
SAINT-BOINGT	4 821	6 441	5 900	6 406	5 520	-13.83%
SAINT-GERMAIN	12 805	16 672	13 651	10 597	10 881	2.68%
SAINT-MARD	8 172	10 598	9 006	8 593	9 120	6.13%
SAINT-REMY-AUX-BOIS	6 101	6 190	5 037	3 512	3 384	-3.64%
SERANVILLE	8 127	12 765	8 211	6 784	5 161	-23.92%
VALLOIS	9 104	10 431	9 907	8 193	8 883	8.42%
VENNEZEY	2 029	3 456	2 523	1 521	1 498	-1.51%
VILLACOURT	20 016	24 151	22 756	22 669	19 530	-13.85%
Total	385 738	426 495	415 957	428 880	375 291	-12.50%

Le prix de l'eau



Vos Contacts :

Accueil : 1 Place de la gare
à RAMBERVILLERS
Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le vendredi de 9h à 12h.

Téléphone : 03 55 66 45 00
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Dépannage 24h/24 : 03 55 66 45 01

SPECIMEN
01 Janvier 2023

Courrier : TSA 61162
92894 NANTERRE CEDEX 09

Référence à rappeler

24

DESTINATAIRE
DE LA FACTURE

NOM DU CLIENT

Distribution de l'eau :

SIE EURON-MORTAGNE

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m³.

Abonnement TTC	62,16 €	
Consommation TTC	471,96 €	soit 0,0039 €/Litre
Total facture TTC	534,12 €	

534,12 €

Prix de l'eau : **4,45 € TTC / m³**

Au 1^{er} janvier 2023 pour une facture de
120 m³

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n° FR28339379984-NAF 3600
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier client. Conformément aux articles 28 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et le cas échéant d'un droit de rectification ou suppression des informations vous concernant en vous adressant à SAUR, 1 rue Antoine Lavoisier, Guyancourt. Toute information communiquée à SAUR dans le cadre d'un courrier ou par le site internet sera conservée.

A NE PAS PAYER

SPECIMEN

A NE PAS PAYER

BRANCHEMENT	COMPTEUR					Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre					
GERBEVILLER	147522	015 mm				120	Conso. simulée
TOTAL CONSOMMATION						120	

SPECIMEN		FACTURE N° Simulation	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Distribution de l'eau	464,28 € HT	489,81 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement part Syndicale		Année 2023					20,00	5,50
Abonnement part SAUR		Année 2023					38,92	5,50
Consommation part Syndicale		Année 2023	1 à 50	50	0,9976	49,88		5,50
			51 à 120	70	1,0180	71,26		5,50
Consommation part SAUR		Année 2023	1 à 50	50	1,6081	80,41		5,50
			51 à 120	70	2,9115	203,81		5,50

			Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Organismes publics	42,00 € HT	44,31 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)		Année 2023		120	0,3500	42,00		5,50

Total Facture	534,12 € TTC
----------------------	---------------------

HT soumis à TVA : 506,28 €
TVA sur les débits : 27,84 €

ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

CONSOMMATION

Volume en m³ enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

ORGANISMES PUBLICS

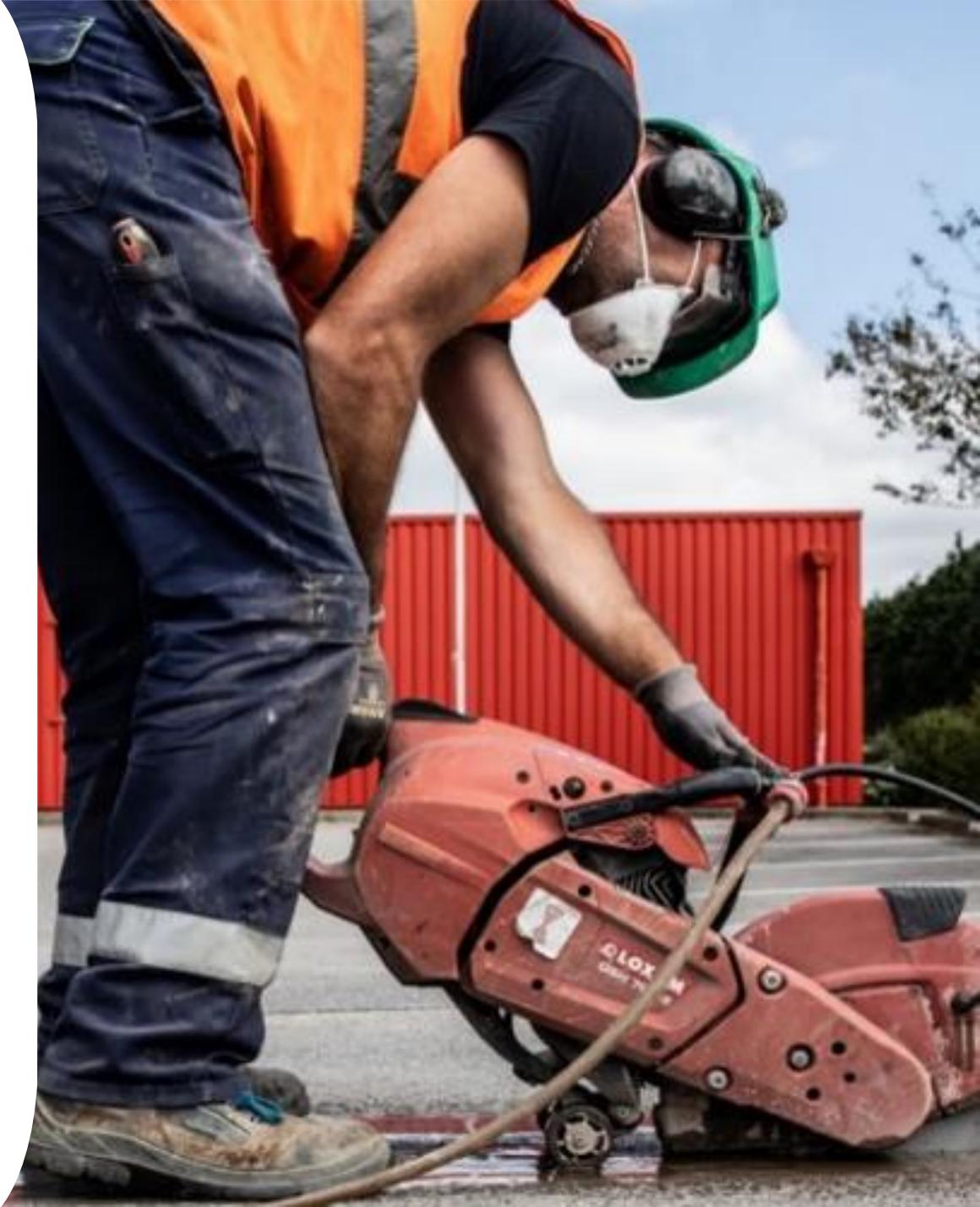
Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.
La taxe intitulée **Voies navigables de France** concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.

Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

BILAN DE L'ACTIVITÉ DE CETTE ANNÉE

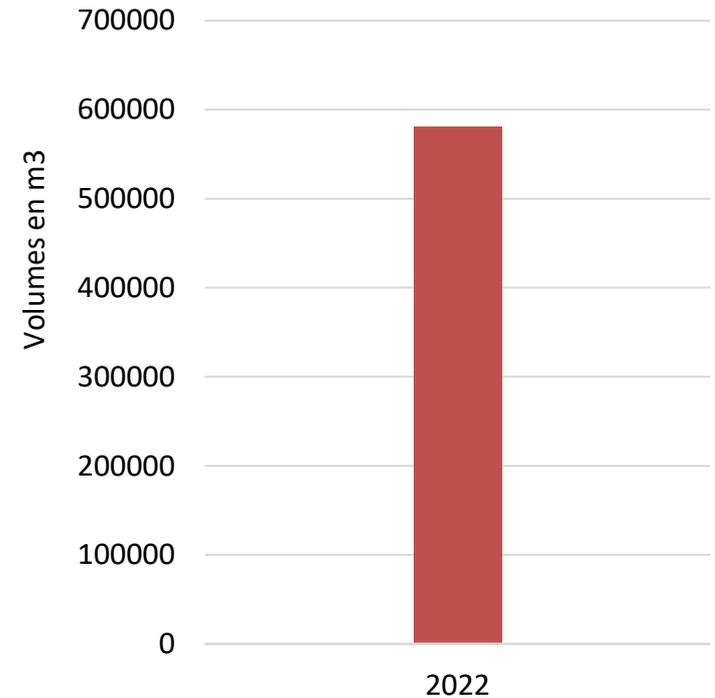
Un regard sur notre
activité

#missionwater



Production et importation d'eau potable

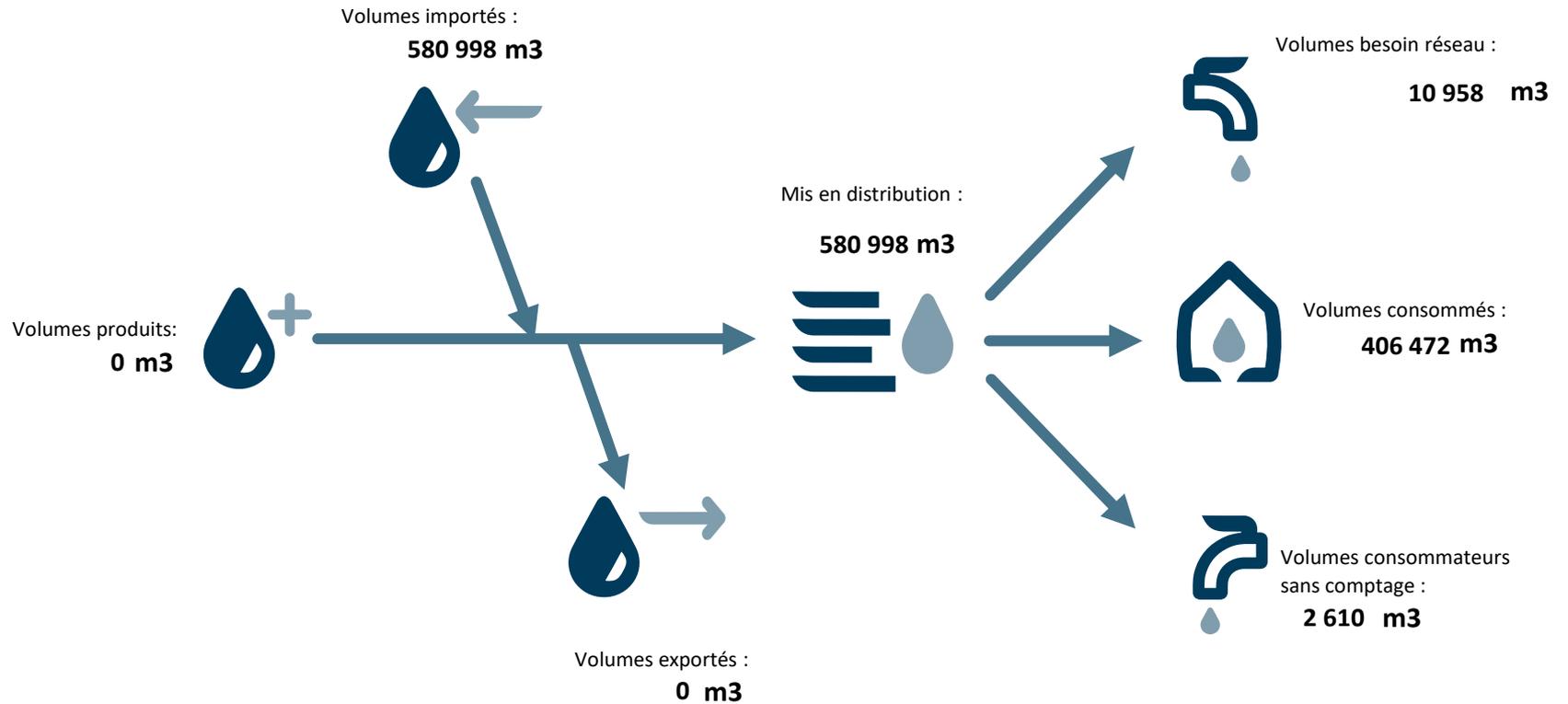
Synthèse des volumes (m ³) transitant dans le réseau	2022
Volumes produits	0
Volumes importés	580 998
Volumes exportés	0
Volumes mis en distribution	580 998
Volumes consommés	406 472



Capacité de stockage

Synthèse des volumes mis en distribution	
Capacité de stockage (en m ³)	5 570
Volume mis en distribution moyen/jour (en m ³)	1 592
Capacité d'autonomie (en j)	3,5

■ Volumes produits
 ■ Volumes importés
■ Volumes exportés
 — VMD



Indice linéaire de consommation (ILC)

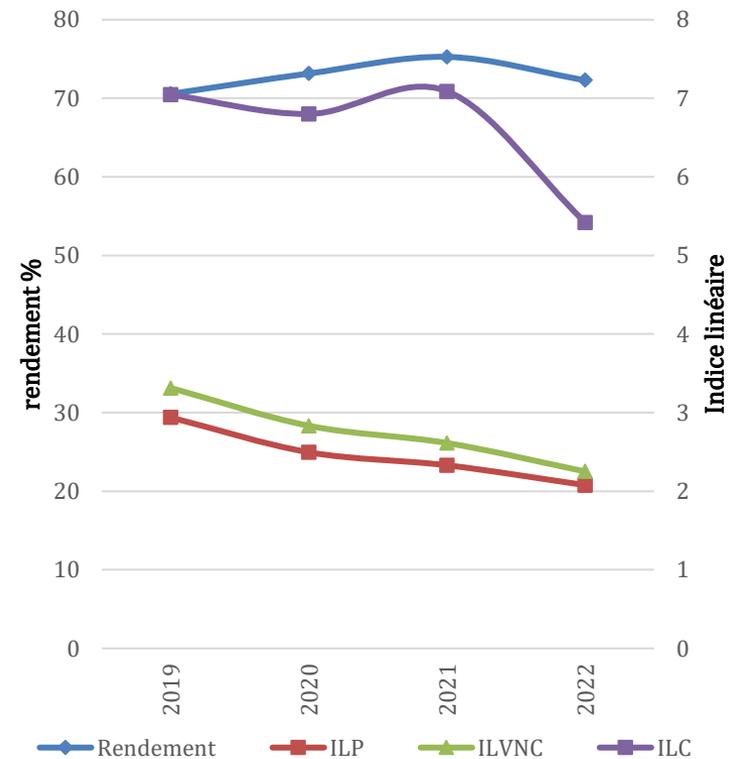
	2022
Indice linéaire de consommation (m ³ /km/jour)	5,42

Indice linéaire de pertes (ILP)

	2022
Indice linéaire de pertes (en m ³ /km/j)	2,08

Rendement de réseau

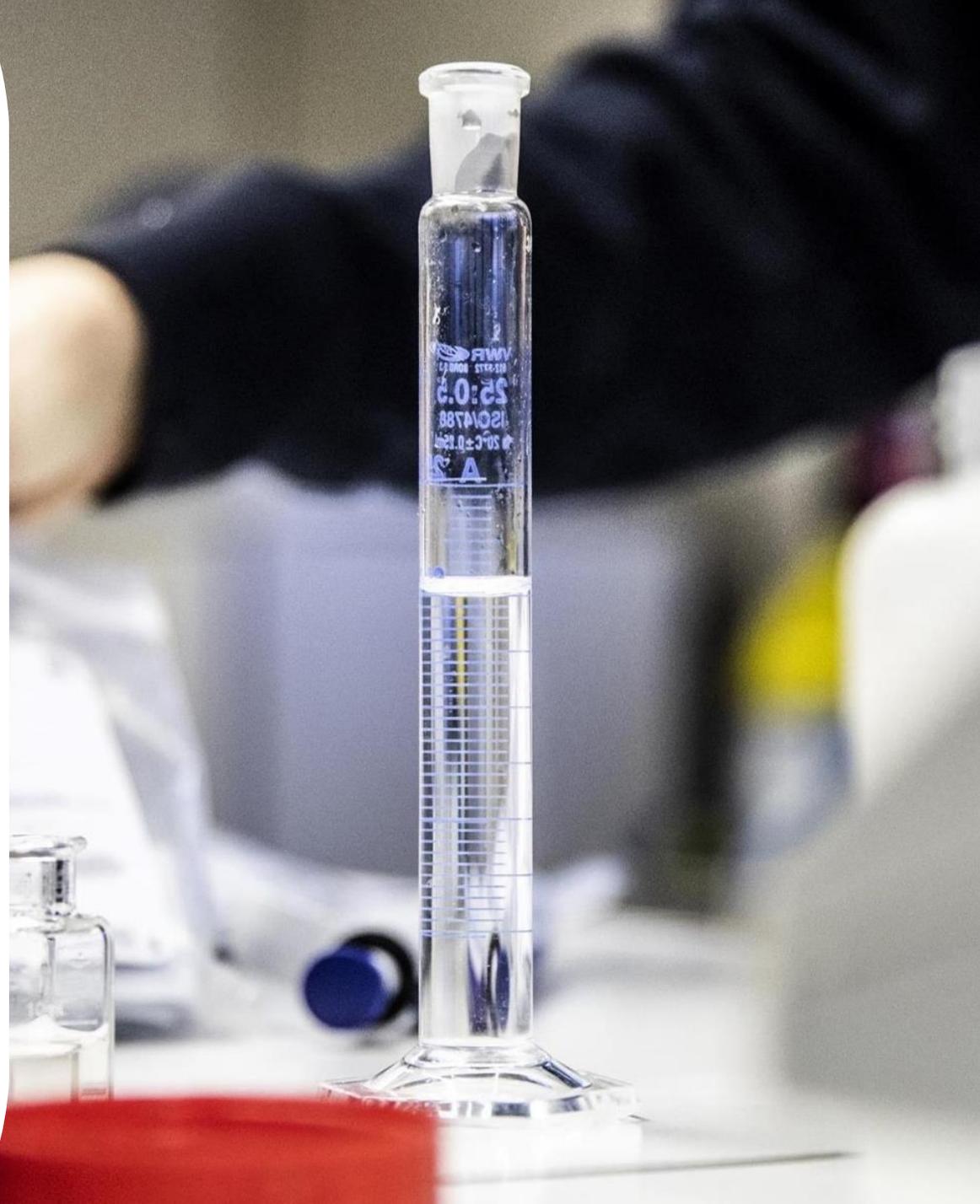
	2022
Rendement primaire (%)	70%
Rendement IDM (%)	72,3%



LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

La qualité de l'eau,
notre priorité

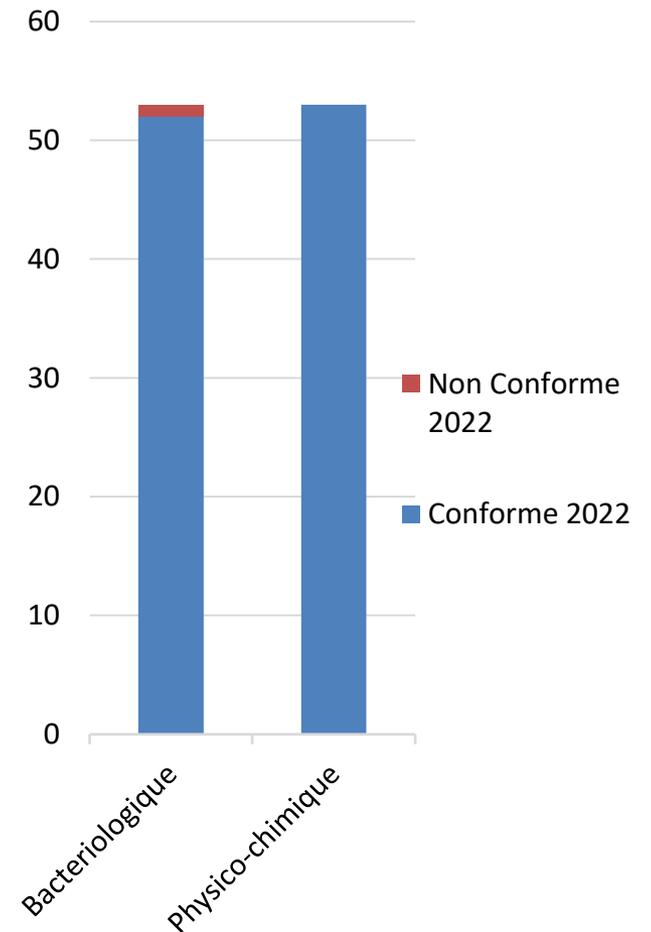
#missionwater



Conformité de l'eau distribuée

Taux de conformité	2021	2022
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire bactériologique	100%	98%
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire physico-chimique	100%	100%

Nombre total de non-conformité eau distribuée	2021	2022
Bactériologiques	0	1
Physico-chimiques	0	0



Conformite de l'eau distribuée

- Suite a des dépassements de référence de la qualité de l'eau distribuée (Turbidité), des travaux ont été engagés sur la commune de HAIGNEVILLE afin de rétablir la qualité de l'eau en fin d'année 2022.

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Référence
Réseau communal de REMENOVILLE	Fer total	02/09/2022	273,0	200 µg/l
Réseau communal de VALLOIS		07/11/2022	216,0	

- On note également un dépassement de limite de qualité :

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limite
Réseau communal de LOREY	Escherichia Coli	26/09/2022	1,0	0 n/(100 ml)

LES INTERVENTIONS RÉALISÉES

Préserver et moderniser
votre patrimoine

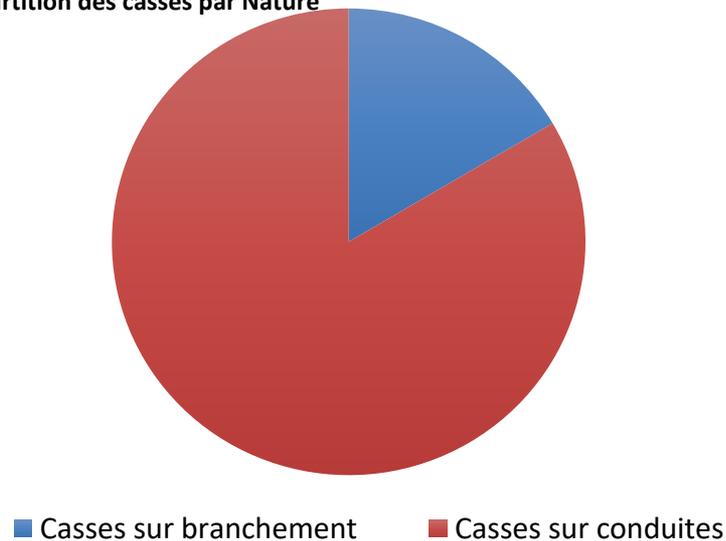
#missionwater



Intervention d'exploitation

Synthèse du Nombre d'interventions par type	2022
Nettoyage des réservoirs	1
Réparation fuites/casses sur conduite	96
Réparation fuites/casses sur branchement	19
Interventions d'entretien	88

Répartition des casses par Nature



Intervention Fuites Canalisation par commune

Commune	Nombre de casse/fuites réparées
BORVILLE	7
BREMONCOURT	2
CLAYEURES	3
CHARMOIS	1
DAMAS AUX BOIS	3
EINVAUX	1
FROVILLE	2
GERBEVILLER	4
GIRIVILLER	4
HAGNEVILLE	8
HAUSSONVILLE	4
LAMATH	1
LANDECOURT	1
LROMONTZEY	5
MAGNIERES	4
MATTEXEY	1
MOYEN	14
REMENOVILLE	3
ROMAIN	3
ROZELIEURES	10
SERANVILLE	2
ST BOINGT	2
ST GERMAIN	1
ST REMY AUX BOIS	3
VALLOIS	2
VILLACOURT	5
Total	96

LES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION

Améliorer votre
patrimoine, une priorité



#missionwater

RENOUVELLEMENT ET AMÉLIORATION DU PATRIMOINE DU SYNDICAT

Réservoir de Barbonville : Remplacement de l'échelle d'accès à la cuve et de l'échelle d'accès à la chambre à vannes y compris remplacement des garde-corps existants. De plus ce site n'est pas télésurveillé (niveau, intrusion, etc)

Réservoir de Clayeures : Il serait vivement conseillé de mettre en place un système d'alarme anti-intrusion, un nouveau garde-corps et de remplacer l'échelle d'accès de la chambre de vannes de ce réservoir.

Réservoir du Jeumont : Il serait vivement conseillé de mettre en place un système d'alarme anti-intrusion, un nouveau garde-corps pour limiter le risque de chute au niveau de la chambre de vanne (accès hebdomadaire des agents pour auto contrôle).

Réservoir de Moriviller : il serait nécessaire d'installer un dispositif d'assistance à l'ouverture et fermeture sur le tampon d'accès au réservoir et en parallèle adapter une serrure avec un pass deny pour mieux le sécuriser. Le génie civil de cet ouvrage est également à reprendre rapidement vu son état de dégradation. Des infiltrations d'eau remplissent la chambre à vannes.

Surpresseur du Stade à Gerbéviller : Mise en place d'une télésurveillance de cet équipement.

SÉCURISATION DES INTERVENTIONS DU PERSONNEL

Nous avons remis, en début d'année 2019, au Syndicat, des rapports sur les travaux de sécurisation à réaliser sur les réservoirs sur tour, réservoirs semi-enterrés, bâches afin de permettre la réalisation des opérations de maintenances préventives et curatives, en toute sécurité, pour le personnel.

Ces travaux ont un caractère prioritaire dans la mesure où pour certains nous avons condamné l'accès et les opérations de maintenance préventive ne sont plus réalisées. Seules les opérations curatives seront réalisées avec, bien entendu, des moyens spécifiques et des délais accrus ; les manques d'eau sur le réseau de distribution ne seront pas à exclure.

Suite à notre retour d'expérience et à l'étude de gestion Patrimoniale des réseaux du Syndicat, nous vous préconisons en accord avec le Syndicat de remplacer en priorité les canalisations suivantes :

- Remplacement de la canalisation sortie réservoir de Barbonville (fonte DN 175)
- Remplacement de la canalisation sortie Rozelieures direction Saint Boingt
- Remplacement de la conduite entre St Germain et Rozelieures (fonte DN 200)
- Remplacement de la canalisation sortie Landécourt direction Franconville
- Modification de la chambre à vannes sortie Romain direction Jeumont
- Mise en place d'un clapet anti-retour sur la conduite DN 150 entre les communes de Villacourt et Froville
- Pose d'un stabilisateur de pression dans le regard existant entre Landécourt et Franconville
- Remplacement ou mise en place de nouvelles vannes de sectorisation sur l'ensemble du Syndicat, afin d'aider à la recherche de fuite et limiter les coupures en cas de fuites sur le réseau

Le syndicat projette le renouvellement des réseaux de distribution pour l'année 2023 de :

- Damas aux Bois, Grande Rue
- Villacourt, Rue du Mont

Sectorisation et baisse de la Pression

Plus généralement des travaux d'amélioration hydraulique (création de chambre de comptage avec stabilisateur de pression) du réseau et de mise en place de comptages supplémentaires télésurveillés sont à prévoir.

Saur assiste le Syndicat dans une étude globale d'amélioration de la sectorisation et de la baisse des pressions du réseau de distribution.

De même, Saur a accompagné le syndicat dans son choix de zones prioritaires, grâce à sa connaissance patrimoniale et son expérience terrain, pour le montage de dossiers de subventions auprès de l'Agence de l'Eau, dans le cadre du plan de relance lancé par les autorités, à la suite de la crise sanitaire.

MISE EN ŒUVRE RÉGLEMENTAIRE

- **PGSSE**

Saur avait proposé une offre relative à la mise en œuvre de la démarche PGGSE. A ce sujet le Syndicat a été intégré dans un processus d'expérimentation engagé par l'ARS. La démarche est lancée, les premières étapes sont réalisées, il faut continuer le processus dans un but d'amélioration continue.

- **APPLICATION DE L'ARRÊTÉ CONCERNANT LE PLAN VIGIPIRATE**

Dans le cadre de la situation internationale actuelle, un Plan Vigipirate de consignes spécifiques « eaux d'alimentation » est mis en œuvre. L'objectif est de maintenir notamment un taux de désinfection de 0,3 mg/l en sortie de chaque réservoir et de 0,1 mg/l en tout point du réseau.

Aussi, à la lecture de notre suivi de chlore libre et total sur l'ensemble du réseau du Syndicat, de nombreux points noirs existent et nécessitent d'être sécurisés. C'est pourquoi, **nous attirons votre attention sur la nécessité de prévoir rapidement l'installation d'unités de chloration relais dans les réservoirs suivants :**

- **Moriviller,**
- **Essey la Cote,**
- **Gerbéviller partie cimetière**
- **Barbonville**

Le Syndicat a d'ores et déjà validé la pose de chloration relais sur les 2 réservoirs de Gerbéviller qui seront installés en 2023.

LE CARE

Le compte-rendu financier
sur l'année d'exercice

#missionwater



SAUR
COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION
ANNEE 2022

(en application du décret du 14 mars 2005)

GESTION DU SERVICE EAU POTABLE

Région **CENTRE-EST**
 Centre **RHIN-BOURGOGNE-LOIRE**
 Département **MEURTHE-ET-MOSELLE**
 Collectivité **SD EURON MORTAGNE EP**

LIBELLE	En milliers d'Euros	Année 2021	Année 2022	Ecart en %
PRODUITS		1 342,8	1 574,8	17,3
Exploitation du service		608,2	943,2	
Collectivités et autres organismes publics		692,0	610,0	
Travaux attribués à titre exclusif		33,0	12,1	
Produits accessoires		9,7	9,4	
CHARGES		1 383,6	1 739,2	25,7
Personnel		260,2	278,8	
Energie électrique		48,5	4,3	
Achats d'eau			478,6	
Produits de traitement		4,7	3,3	
Analyses		4,2	4,5	
Sous-traitance, matières et fournitures		88,6	103,0	
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles (1)		10,4	10,2	
Autres dépenses d'exploitation		103,0	106,1	
- Télécommunications, poste et télégestion		2,4	2,8	
- Engins et véhicules		46,0	54,1	
- Informatique		34,4	27,4	
- Assurances		2,4	8,4	
- Locaux		14,9	11,0	
- Divers		3,0	2,4	
Contribution des services centraux et recherche		80,8	55,7	
Collectivités et autres organismes publics		692,0	610,0	
- Part collectivité		551,0	487,0	
- Autres organismes publics		141,0	123,0	
Charges relatives aux renouvellements		51,4	71,2	
- Pour garantie de continuité du service		15,8	19,4	
- Programme contractuel		18,2	22,2	
- Fonds contractuel		17,5	29,6	
Charges relatives aux investissements contractuels		25,8	5,7	
- Annuités emprunt collectivité prises en charge (2)		25,8	5,7	
Charges relatives investissements du domaine privé		4,4	5,0	
Pertes sur créances irrécouvrables & contentieux		9,4	2,8	
RESULTAT AVANT IMPOT		-40,8	-164,5	
RESULTAT		-40,8	-164,5	

(1) Si Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles : y compris redevance domaniale: département,région, Etat et redevance d'occupation du domaine public de la collectivité.

(2) Si Annuités emprunt collectivité prises en charge : comprennent: annuités d'emprunt, amortissements droits d'exploitation et charges financières contractuelles.

Conforme à la circulaire FP2E du 31/01/2006
 Réf: 140-013003 -540100 -01 2022120

SYNTHÈSE DU CARE 2022

Les variations les plus significatives en rapport au CEP (Compte prévisionnel d'exploitation) sont :

- La MO personnel + 100 K€:
impact MO fuites, purges, qualité d'eau, inflation des salaires

- Sous traitance matières et fournitures + 12 K€:
impact inflations plus de matériels consommés pour fuites

- Services Centraux et recherche + 5 K€:
impact proportionnel lié à % de l'exercice clef de répartition comptable

- Autres dépenses d'exploitation (engins véhicules, télécommunications,,,) + 35 K€:
impact inflations plus de MO plus de déplacements et d'interventions réalisées

Synthèse du Nombre d'interventions par type	2021	2022
Nombre de campagnes de recherche de fuites	21	45
Linéaire inspecté (ml)	229 108	231 165
Nombre de fuites trouvées	87	112
Réparation fuites/casses sur conduite	65	96
Réparation fuites/casses sur branchement	8	19
Interventions d'entretien	46	88

Merci pour votre écoute,



#missionwater

Délibération n°2023-09 **unanimité**

Le nombre et le contenu des documents remis au syndicat par le concessionnaire SAUR à la date du 31/05/2023 puis du 24/06/2023 ne satisfont pas aux obligations contractuelles, notamment l'absence de sous-détail des dépenses directes d'exploitation en correspondance avec le Compte Prévisionnel d'Exploitation

Le déficit est très important pour une première année de contrat

L'objectif contractuel de maintenir l'Indice Linéaire de Perte sous **2,5** m³ / km / jour est atteint.

Le comité :

- Prend acte de la version du rapport remise à la date du 24/06/2023 ;
- Demande une explication détaillée et justifiée du déficit présenté ;
- Demande au Président de mettre le concessionnaire en demeure de fournir le sous-détail des dépenses directes d'exploitation en correspondance avec le cadre du Compte Prévisionnel d'Exploitation puis d'appliquer le cas échéant la pénalité prévue au contrat, en veillant à ce que son montant reste symbolique pour cette première année de contrat ;

INFORMATION

Décisions du Bureau Syndical

Pas de décisions intervenues depuis la dernière séance du comité syndical

INFORMATION

Décisions du Président

MARCHES PUBLICS SYNDICAT :

Convention d'assistance « accompagnement à la réflexion en matière de gouvernance et de devenir du syndicat à compter du 1er janvier 2026 » : PROFILS IDE – accord cadre 2023-2026 - maxi 40 k€ HT – pas de minimum

BON DE COMMANDE N°1 - ENJEUX STRATEGIQUES DES TRANSFERTS DE COMPETENCE EAU POTABLE AUX EPCI-FP ET SCENARIOS IMPACTANT LE SIE EURON MORTAGNE		
1.1	Elaboration d'un support de présentation stratégique	
1.2	Réunion de présentation au Comité syndical du SIE Euron Mortagne	
1.3	Réunion d'échange avec la Présidence de la CCTLB	
1.4	Réunion d'échange avec la Présidence de la CC3M	
1.5	Réunion de travail interne (debriefing)	
TOTAL HT :		1 775,00 €

Demande intérim CDG54 : agent expérimenté (profil cat. B filière administrative) pour 12 heures hebdo – en cours de recherche

INFORMATION

Décisions du Président

MARCHES PUBLICS REGIE PRODUCTION :

- Prestation de service « essais de garantie UPEP Virecourt » :
SOCOTEC (Lyon) – **28 310,00 € HT** (Tranche ferme + PSE si temps pluvieux)

OPERATION D'EQUIPEMENT n°11 « UPEP VIRECOURT » :

- Pose d'un débitmètre de prélèvement dans regard en sortie du puits principal + déraccordement ancienne station avant démolition : SAUR – **9670,00 € HT**



INFORMATION

Décisions du Président

MARCHES PUBLICS REGIE PRODUCTION :

OPERATION D'EQUIPEMENT n° 13 « AMELIORATIONS DIVERSES 2022-2025 » :

- **F&P jambe de force canalisation avant remplacement vanne d'isolement cuve réservoir Saint Germain : SUEZ EAU FRANCE – 2390,00 € HT**
- **Renouvellement vanne d'isolement cuve réservoir Saint Germain : SUEZ EAU FRANCE – 2592,06 € HT**

INFORMATION

Suivi du contrat de concession de service « distribution »

PGSSE : réunion PRPDE le 6 juin 2023 (fiches réservoirs, module 2)

Exemple :

PLAN DE GESTION POUR LA SECURITE SANITAIRE DE L'EAU

FICHE RESERVOIR DE ESSEY LA COTE



Syndicat intercommunal des eaux de l'EURON MORTAGNE- 5401
ESSEY LA COTE (54830)

Exploitant du site : SAUR Date de visite : 13/01/2023

Accès à l'ouvrage :

- Coordonnées GPS (LUI étendu) : X = 905434.0 | Y = 2388682.7
- Voie d'accès : Chemin rural n°12 dit de la Côte
- Parcelle(s) concernée(s) : OF 0329
- Superficie (m²) : 100
- Propriétaire du foncier : Oui
- Accès possible toute l'année : Oui
- Autres ouvrages sur le site : Non

Commentaire sur l'accès à l'ouvrage :
Sur la D144 en venant de Venezey, prendre la 2ème à droite en entrant dans le village rue Saint-Léopold. Le réservoir est sur la gauche sur le chemin rural de la Côte.

Protection physique des installations :

- Nombre de protection multi barrière : 1
- La parcelle est-elle clôturée : Non
- Portail de la même hauteur que la clotüre : /
- Dispositifs de fermeture des accès : /

Type d'accès	Dispositif de fermeture
Local Réservoir	Clé Deny
Accès à l'Eau	Trappes non verrouillées

Présence d'un coffret à clés sur site : Non
Clés du portail différentes des autres accès : /

Anti-intrusion

- Anti-intrusion déconnectable sur Site (comment?) : Clé
- Dispositifs en place :

Présence DAI	Absence DAI
Local Réservoir	Accès à l'eau



Vue générale



Entrée réservoir



Grilles d'aérations



Trappes d'accès à l'eau



Désinhibiteur DAI



Capteur DAI



Equipement hydraulique

Informations Générales :

- Type d'ouvrage : Bâche semi-enterrée
- Année de mise en service : 54183BE00001
- Code ouvrage : 1
- Nombre de cuve : 300
- Volume Total : 344,70
- Cote au sol (m NGF) : 345,70
- Cote Radier (m NGF) : 345,70
- Cote TP (m NGF) : Essey-la-cote
- Communes desservies : Non
- Site sous surveillance : Non

Informations Techniques :

- Ouvrage isolé/distant (habitation) : Oui
- Ouvrage à vulnérabilité spécifique : Non
- Télesurveillance : Oui
- Présence Electricité : Non
- Temps Séjour Moyen : 12]
- Type d'Alimentation : Gravitaire
- Réservoir(s) Amont : Rozelleures
- Réservoir(s) Aval : Aucun
- Chloration Relais : Non
- Aération : grilles perforées sur plot béton
- Contrôle du remplissage : Robinet Flotteur

Suppression : → Aucune

ECM en place : → SOFREL LS42

Emplacement	Marque	Paramètres
Cuve		Sonde niveau
Cuve		Poires niveau

Chloration : → Aucune

INFORMATION

Suivi du contrat de concession de service « distribution »

IDENTIFICATION DES RISQUES : PROTECTION PHYSIQUE DES INSTALLATIONS D'EAU POTABLE VIS-A-VIS DES ACTES DE MALVEILLANCES		
FICHE DE DIAGNOSTIQUE N°6 : RESERVOIR SEMI-ENTERRE OU ENTERRE AVEC ACCES A L'EAU SITUÉ DANS D'UN BÂTIMENT		
Version 01 - V1 fiche N°6 mise à jour le 02/02/2022		
A - IDENTIFICATION		
Maître d'ouvrage	Syndicat de l'Euron Mortagne	
Contant	5401 - syndicat de l'Euron Mortagne	
Nom lieu	Ecezy-la-Côte	
Identification de l'installation	Réservoir semi-enterré 1 ouve	
Date de l'audit terrain	15/01/2023	
Nom du ou des auditeurs	Ilyse SAADI	
Nom des personnes rencontrées	Jérôme ARNOLD	
	Entree en site à volonteé spéciale ? NON	
B - RECOMMANDATIONS DE BASE : PARCELLE DU RESERVOIR		
Parcelle		
1	► L'acquisition de la parcelle par la collectivité est-elle effective ?	OUI
2	► L'accès à la parcelle est-il possible par tous les temps ?	OUI
3	► L'absence de stockage de matériel / dépôt de substance sans lien avec l'activité eau potable est-elle constatée (CI DUF ou CIUF et CIUF étendue au réservoir de 200), ou présence en panneaux rigides ou grillage à maille soudée ?	OUI
4	► L'absence de bouillie de chlore (rés ou péris) à l'air libre est-elle constatée ?	OUI
5	► La limitation d'éléments extérieurs (mobilier urbain, transformateur, boîtier de compteur, autre, divers...) permettant de faciliter le passage par-dessus le grillage est-elle constatée ?	Sans Objet
6	► L'entretien régulier de la parcelle est-il réalisé ?	OUI
Clôture sur tous les côtés de la parcelle		
7	► Le périmètre est-il délimité dans sa totalité et y-a-t-il un périmètre grillagé de 2 m de haut sur l'ensemble de la parcelle (sauf cas particuliers précisés dans la DUF étendue au réservoir de 200), ou présence en panneaux rigides ou grillage à maille soudée ?	NON
8	► Si non présence de clôture de ce type, les ouvrages présents dans la parcelle disposent-ils d'acabots renforcés normés et respectent-ils les dispositions de la DUF ?	OUI
Portail donnant accès à la parcelle		
9	► Le nombre d'accès à la parcelle est-il limité (1 accès unique de préférence) ?	Sans Objet
10	► Si présence de plusieurs points d'accès à la parcelle : ceux non utilisés sont-ils condamnés ?	Sans Objet
11	► Le portail a-t-il une lisse défensive à barreaux verticaux et est-il doté d'articulations de préférence non démontables ?	Sans Objet
12	► Le portail a-t-il la même hauteur que la clôture ?	Sans Objet
13	► Existe-t-il un panneau précisant la restriction d'accès affiché sur le portail ou à proximité ("Entrée interdite aux personnes non autorisées") ?	Sans Objet
14	► Le portail a-t-il un dispositif de verrouillage en permanence (cadenas, système autonome badge, clé magnétique) ?	Sans Objet
15	► Le système de verrouillage est-il normé (serrure ou cadenas de sécurité) ?	Sans Objet
16	► En cas d'utilisation des clés non magnétiques, sont-elles différentes de celles qui donnent accès aux bâtiments et ouvrages (à cas échéant système de clés hiérarchisées) ?	Sans Objet
17	► Le coffret à clés est-il supprimé ?	Sans Objet
Forages d'essais - Piézomètres / forages en usage ou abandonnés présents sur ou à proximité de la parcelle		
18	► Existe-t-il un état des lieux historique de l'implantation des ouvrages ci-dessus ? <u>Si présence d'ouvrages :</u>	NON
19	► Ces ouvrages sont-ils bien identifiés et matérialisés ?	Sans Objet
20	► Ces ouvrages sont-ils protégés et sécurisés, notamment lors de l'entretien des espaces verts ?	Sans Objet
21	► Si inutilisés : ces ouvrages sont-ils condamnés (capots verrouillés, pose de bornes, étanchéité assurée, ouvrage comblé) ?	Sans Objet
C - RECOMMANDATIONS DE BASE : BÂTIMENT DU RESERVOIR		
Maçonnerie		
22	► L'état des murs, des portes, des fenêtres, des trappes de terrasse, des grilles de ventilation est-il constaté sans être facile à l'eau ?	OUI
Accès au bâtiment		
23	► La suppression des ouvertures et ventilation superficielles est-elle constatée ?	OUI
24	► La porte d'accès et trappes de terrasses sont-elles renforcées ?	Sans Objet
25	► La fermeture de la porte en permanence par des serrures ou cadenas de sécurité normés est-elle constatée ?	OUI
26	► La suppression des trappes d'accès impossibles à fermer par un cadenas de sécurité est-elle effective ?	OUI
27	► La suppression des coffres à clés est-elle constatée ?	OUI
28	► En cas d'absence des clés, sont-elles différentes de celles qui donnent accès à la parcelle ?	OUI
29	► Un panneau précisant la restriction d'accès "entrée interdite aux personnes non autorisées" est-il affiché sur la porte ?	OUI
Détection anti-intrusion à distance dans le bâtiment		
30	► La présence de détection d'intrusion avec transmission des alarmes au dispositif d'alarme 24h/24 est-elle constatée ?	OUI
31	► La détection d'ouverture de porte est-elle effective ?	OUI
32	► Le bâtiment possède-t-il une détection volumétrique, si possible d'accès par des fenêtres ou d'autres ouvertures (trappes en terrasse...) ?	NON
33	► L'éclairage de la porte d'accès au bâtiment d'endiguement est-il en cas de détection d'intrusion dans le bâtiment ?	NON
34	► Existe-t-il une alarme sonore à l'extérieur (voix à l'extérieur selon l'environnement) du bâtiment en cas de détection d'intrusion dans le bâtiment ?	NON
35	► Si présence d'une détection, l'activation de l'alarme (marche / arrêt) s'effectue-t-elle par clé ou par badge (de préférence normé) ou digicode (et non par interrupteur sans clé) ?	OUI
36	► Une coupure électrique ainsi que la rupture de communication des dispositifs de détection et de mesure, entraînent-elles une alarme (sécurité positive) ?	OUI
Accès à l'eau		
37	► La protection de l'accès à l'eau par un dispositif spécifique (trappe et autres) est-elle constatée ?	OUI
38	► Le renforcement des grilles de ventilation est-il constaté ?	OUI
39	► Le dispositif de protection fermé en permanence par une serrure ou cadenas de sécurité est-il constaté ?	NON
40	► La détection d'intrusion ou la pose de scellés sur le dispositif spécifique donnant l'accès à l'eau est-il constaté ?	NON
41	► La présence de détection d'intrusion au niveau du réservoir sur fond avec transmission des alarmes au dispositif d'alarme 24h/24 est-elle constatée ?	NON
42	► Si présence d'une détection, l'activation de l'alarme (marche / arrêt) s'effectue-t-elle par clé ou par badge (de préférence normé) ou digicode (et non par interrupteur sans clé) ?	Sans Objet
43	► Une coupure électrique ainsi que la rupture de communication des dispositifs de détection et de mesure, entraînent-elles une alarme (sécurité positive) ?	Sans Objet
Stockage de matériel et/ou de produits chimiques		
44	► Si présence de stockage dans le bâtiment de matériel ou autres est-il géré et limité ?	OUI
45	► L'absence de stockage de produits chimiques à risques (carburants, produits pétroliers, phyto-pharmaceutiques, peinture...) dans le bâtiment est-elle constatée ?	OUI
Fenêtres et dispositif de ventilation		
46	► La limitation du nombre de fenêtres facilement accessibles est-elle constatée ?	OUI
47	► Le renforcement des fenêtres existantes par des barreaux verticaux et/ou horizontaux, ou par une grille en métal déployé est-il constaté ?	NON
48	► En l'absence de barreaux aux fenêtres, l'installation de vitrages résistants à l'effraction (type PRB minimum) est-elle effective ?	OUI
49	► La sécurisation des dispositifs de ventilation est-elle effective ?	OUI
50	► Le renforcement des grilles de ventilation est-il constaté ?	OUI

INFORMATION

Suivi du contrat de concession de service « distribution »

D - PROCEDURES DE BASE A METTRE EN ŒUVRE PAR L'EXPLOITANT		
51	► L'entretien est-il efficace et actif 24x24 ?	OUI
52	► Les procédures associées à l'entretien sont-elles en place ?	OUI
53	► Les contrôles périodiques de l'état de fonctionnement des dispositifs de fermeture sont-ils effectués ?	OUI
54	► Les contrôles périodiques de l'état des clôtures, de la parcelle, portail, grilles de ventilation sont-ils effectués ?	OUI
55	► Les tests périodiques des systèmes de détection d'intrusion sont-ils effectués ?	Sans Objet
56	► L'organisation d'un exercice, avec les acteurs extérieurs, de simulation d'intrusion dans les installations à une fréquence adaptée au site et à son niveau de risque est-elle prévue et réalisée ?	NON
57	► Les procédures à mettre en œuvre en cas de découverte d'intrusion, dégradation ou accès non autorisés en place ?	OUI
58	► Les procédures de gestion de clés, badges et/ou des codes d'accès aux installations (logiciel : suivi des détecteurs de code sont-elles effectuées ?	NON
59	► Les procédures à mettre en œuvre en cas de détection d'intrusion pour lever le doute, tenir et alerter les intervenants concernés ?	OUI
60	► Les procédures à mettre en œuvre en cas de détection d'intrusion pour informer la collectivité, les autorités, PARE et la population existant-elles ?	OUI
61	► Existe-t-il des conventions signées, d'accès égarées (collectifs, expédient et intervenant extérieur) avec accompagnement des intervenants extérieurs (CFP de protection sécurité, ...) qui ont accès aux installations et parcelles (ex : Espaces Verts - Téléphonie ...) ?	NON
62	► Un aménagement (barricade ou autre) prévoyant l'identité de tous les intervenants extérieurs qui ont accès aux installations et à la parcelle est-il réalisé ?	NON

E - RECOMMANDATIONS COMPLÉMENTAIRES EN CAS DE VULNÉRABILITÉ SPÉCIFIQUE		
Parcelle du bâtiment		
63	► La clôture à l'extérieur de la parcelle, des compteurs EDF, afin de limiter le nombre d'intervenants extérieurs susceptibles d'accéder à la parcelle est-elle contrôlée ?	Sans Objet
64	► L'installation de branchements souterrains sur la parcelle et l'installation du point de livraison en limite de propriété sont-ils contrôlés ?	Sans Objet
65	► Existe-t-il un éclairage de la porte d'accès au bâtiment en permanence ou en cas de détection d'intrusion par des détecteurs de mouvement et/ou sur la parcelle avec transmission des alarmes au service d'astreinte 24x24 ?	NON
66	► Existe-t-il une vidéo de surveillance active (en permanence ou en cas de détecteur) sur la parcelle et/ou dans le bâtiment permettant d'alerter à la fois le poste de contrôle ?	NON
67	► Existe-t-il des vidéos caméras ?	NON
68	► Existe-t-il des brevets orientés vers l'extérieur de la parcelle avec fil barbelé au-dessus de la clôture et du portail de parcelle ?	NON
69	► Existe-t-il une borne végétale défensive devant la clôture de la parcelle ?	NON
70	► Existe-t-il une borne de détection infrarouge derrière la clôture de la parcelle avec transmission des alarmes au service d'astreinte 24x24 ?	NON

Constat : **Barrières de protection en place: 1**
1 barrière de protection, 1 sécurisée

Objectif : **3 barrières de protection sécurisées**

	Ce qui est en place	Recommandation ASTEE	Plan d'action
Barrière n°1	Absence de clôture	Clôture avec accès sécurisé (2m de haut), sans coffret à clé	Devis pour la clôture
Barrière n°2	Local-réservoir avec DM	Local-réservoir fermé avec DM	
Barrière n°3	Trappe sans dispositif de fermeture	Protection type double caudé avec un système de verrouillage différent de la fibre trappe	Trappe sans barre cadenassée + DM
Commentaires			

E - RECOMMANDATIONS COMPLÉMENTAIRES EN CAS DE VULNÉRABILITÉ SPÉCIFIQUE		
Bâtiment et équipements		
71	► Existe-t-il des portes métalliques et résistantes ?	OUI
72	► Existe-t-il des trappes d'accès à feu métalliques, double capots et résistantes ?	NON
73	► Existe-t-il des capteurs de choc ou niveau des fenêtres ?	NON
74	► Les dispositifs de ventilation sont-ils remplacés par des dispositifs plus sécurisés avec citabon sphériques afin d'éviter toute possibilité de débarrasement de produits extérieurs ?	NON
75	► Existe-t-il des analyseurs en continu ou ponctuels (conductivité, turbidité et/ou chlore libre dans le cas d'une chlorure) dont les résultats sont accessibles et transmis au service d'astreinte 24x24 ?	NON
76	► Existe-t-il une vanne en état de fonctionnement permettant d'activer le réservoir manuellement ou à distance ?	OUI

COMMENTAIRES - SCHEMAS - PHOTOGRAPHIES :

Vue générale

Entrée Réservoir

Grilles d'aération

Trappes accès à Feu

Déverrouilleur DM

Captur DM

1542

Équipement hydraulique

INFORMATION

Suivi du contrat de prestation de service « production »

- Nettoyage du cuvon et des 2 bâches de l'UPEP fait
- Lavage cuve réservoir reportée à l'automne après changement vanne et fin des éventuelles restrictions liées à la sécheresse
- Moteurs des 2 compresseurs d'air HS (combustion), origine de cette panne encore inconnue, investigations en cours. SUEZ a réagi pour assurer la continuité de service jusqu'à remplacement des 2 moteurs par DEGREMONT au titre de la garantie

Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

I. EQUIPEMENT RESEAU

A. SECTORISATION + B. STABILISATION :

- Site Haigneville réalisé
- Consultation SPS : DCE en cours d'élaboration
- Consultation travaux : DCE en cours d'élaboration

Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

IV. RENOUVELLEMENT OUVRAGES

Dossier étudié avec SAUR dans le cadre du PGSSE « volet distribution »

A. MISE EN CONFORMITE - SECURITE DES RESERVOIRS :

- Pré-chiffrage en cours suite à réunion du 6 juin 2023

B. ANTI-INTRUSION-VIGIPIRATE :

- 1ère partie terminée en septembre 2021
- 2^{ème} partie terminée en février 2022
- Pré-chiffrage en cours suite à réunion du 6 juin 2023

Information

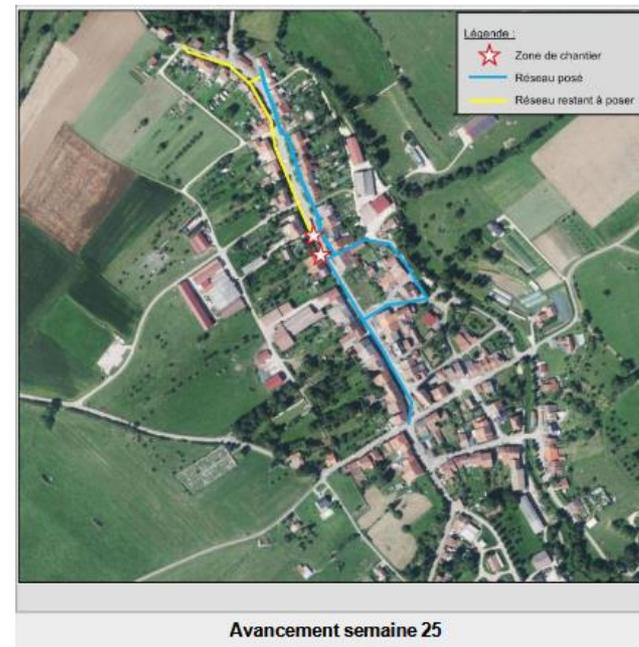
Avancement des dossiers PPI 2021-2025

V. RENOUELEMENT « plan de relance »

A. VOIRIE – ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS

DAMAS AUX BOIS :

- Marché de travaux :
BONINI SAS
- Démarrage phase travaux :
11 avril 2023



Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

V. RENOUVELLEMENT « plan de relance »

B. VOIRIE – ASSAINISSEMENT

VILLACOURT :

- Travaux réceptionnés le 16/06/2023
- Montant notifié : 216 186,00 € HT
- Montant exécuté : 215 940,00 € HT



Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

VI. RENOUELEMENT « hors relance »

- Rappel 1 : la commune de Essey-la-Côte a demandé ces travaux de renouvellement pour améliorer la défense incendie sur la commune ;
- Rappel 2 : la commune finance 80% et il n'y a pas d'aides du plan de relance AERM
- Lancement consultation après acceptation offre de concours (cf. délibération 2023-11) – mise en concurrence restreinte

Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

VIII. SECURISATION

Rappel : orientation ne dépendant pas que du syndicat

PRINCIPES VALIDES EN COPIL 8 JUIN 2023 :

- Enveloppe « travaux 2023-2025 » : 50 k€ HT dont 10 750 € pour Euron Mortagne hors aides AERM éventuelles
- Pas de renouvellement de la cana de 300 Charmois
- Enveloppe « études 2023-2025 » : 30 k€ max dont 6 450 € pour Euron Mortagne
- Mandat de co-maîtrise d'ouvrage au SIE Euron Mortagne

Délibération n°2023-10 unanimité

CONVENTION DE TRANSFERT DE MOA DE LA COMMUNE D'ESSEY LA CÔTE (TRAVAUX DECI)

Le syndicat porte l'ensemble des travaux AEP + DECI

La commune remboursera 100% des frais DECI + 50% des frais
communs AEP-DECI (travaux sous trottoir – accotement)

Prévision 5 k€ HT pour la part revenant à la commune

Délibération n°2023-11 unanimité

OFFRE DE CONCOURS DE LA COMMUNE D'ESSEY LA CÔTE (TRAVAUX AEP)

Principe PPI 2021-2025 : participation communale de 80%

Montant de l'offre de concours maximale proposée : 30 400,00 €

Délibération n°2023-12 **unanimité**

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN POTEAU INCENDIE A LA COMMUNE DE VIRECOURT

Poteau d'aspiration situé dans l'enceinte de l'UPEP

Permettre d'étendre la défense incendie aux parcelles avoisinantes

COMPTE DE GESTION BUDGET PRINCIPAL SYNDICAT 2022

Délibération 2023-13 **unanimité**

BILAN COMPTABLE SYNDICAT au 31/12 (en milliers d'euros)

ACTIF	2021	2022	PASSIF	2021	2022
Immob. incorporelles (nettes)	3,24	26,49			
Terrains	42,52	42,52			
Constructions	165,07	157,64			
Réseaux et installations	6 111,55	5 978,97	Dotations et réserves	4 361,06	4 361,03
Immobilisations en cours	58,91	92,59	Report à nouveau	193,58	555,65
Autres immob. corp.	1,31	13,51	Résultat exercice	362,07	123,25
Immob. corporelles (nettes)	6 379,35	6 285,60	Subventions	1 752,87	1 723,67
Immob. financières	7,38	4,24	Droits de l'affermant	250,61	250,61
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 389,97	6 316,33	TOTAL FONDS PROPRES	6 920,16	7 014,22
Créances	111,83	82,84	Dettes financières long terme	191,20	840,33
Disponibilités	664,22	1 614,76	Dettes à court terme	87,85	94,47
TOTAL ACTIF CIRCULANT	776,05	1 697,60	TOTAL DETTES	279,04	934,81
Comptes de régularisation	33,18	24,28	Comptes de régularisation		89,38
TOTAL ACTIF	7 199,21	8 038,40	TOTAL PASSIF	7 199,21	8 038,40

BUDGET PRINCIPAL 2022 :
LE COMPTE DE GESTION CONCORDE
AVEC LE COMPTE ADMINISTRATIF

vote

Délibération 2023-14 unanimité

COMPTE DE GESTION 2022

REGIE PRODUCTION

Délibération 2023-14 **unanimité**

BILAN COMPTABLE REGIE PRODUCTION au 31/12 (en milliers d'euros)

ACTIF	2021	2022	PASSIF	2021	2022
Immob. incorporelles (nettes)	69,48	80,90			
Terrains	2,02	5,22			
Constructions					
Réseaux et installations	38,60	48,84	Dotations et réserves		
Immobilisations en cours	1 731,11	3 944,52	Report à nouveau	232,48	131,19
Autres immob. corp.			Résultat exercice	- 101,29	307,74
Immob. corporelles (nettes)	1 771,72	3 998,57	Subventions	415,23	797,14
Immob. financières			Droits de l'affermant	0	0
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 841,20	4 079,47	TOTAL FONDS PROPRES	546,42	1 236,07
Créances	158,85	132,55	Dettes financières long terme	2 736,14	2 970,79
Disponibilités	1 332,24	391,54	Dettes à court terme	49,73	396,69
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 491,09	524,09	TOTAL DETTES	2 785,87	3 367,48
TOTAL ACTIF	3 332,29	4 603,56	TOTAL PASSIF	3 332,29	4 603,56

**BUDGET REGIE PRODUCTION 2022 :
LE COMPTE DE GESTION CONCORDE
AVEC LE COMPTE ADMINISTRATIF**

vote

Délibération 2023-15 **unanimité**

ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE

**POUR LE VOTE
DES COMPTES ADMINISTRATIFS**

Gérard HUSSON

Délibération 2023-15 **unanimité**

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

BUDGET PRINCIPAL SYNDICAT DES EAUX

Délibération 2023-15 **unanimité**

VUE D'ENSEMBLE - CA SYNDICAT 2022

SECTION D'EXPLOITATION en €	2021	2022
Dépenses 2022	261 793	280 435
Recettes 2022	623 862	403 690
Résultat de l'exercice 2022 (exploitation)	+ 362 068	+ 123 255
Résultats antérieurs reportés (exploitation)	+ 193 583	+ 555 651
Restes à réaliser 2022 à reporter en N+1 (exploitation)	0	0
Solde cumulé au 31/12	+ 555 651	+ 678 906

SECTION D'INVESTISSEMENT en €	2021	2022
Dépenses 2022	301 993	257 389
Recettes 2022	153 922	991 249
Solde d'exécution de l'exercice 2022 (investissement)	- 148 071	+ 733 860
Report de l'exercice 2021	+282 634	+ 134 563
Solde cumulé (investissement)	+ 134 563	+ 868 423
Restes à réaliser à reporter en N+1 (R-D)	+ 260 385	- 735 310
Solde de la section d'investissement au 31/12	+ 394 948	+ 133 113

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

BUDGET REGIE PRODUCTION

Délibération 2023-16 **unanimité**

VUE D'ENSEMBLE CA REGIE PRODUCTION 2022 (en €)

SECTION D'EXPLOITATION en €	2021	2022
Dépenses	101 285	220 447
Recettes	0	528 183
Résultat de l'exercice (exploitation)	-101 285	+ 307 736
Résultats antérieurs reportés (exploitation)	+ 232 479	+ 131 194
Résultat cumulé au 31/12/2022	+ 131 194	+ 438 930

SECTION D'INVESTISSEMENT en €	2021	2022
Dépenses	1 550 113	2 487 742
Recettes	1 657 761	867 872
Résultat de l'exercice (investissement)	+107 648	- 1 619 870
Reports	+ 1 200 674	+ 1 308 322
Résultat cumulé (investissement)	+ 1 308 322	- 311 548
Restes à réaliser à reporter en N+1 (R-D)	- 941 853	+ 243 560
Solde de la section d'investissement au 31/12	+ 366 469	- 67 988

Délibération 2023-16 **unanimité**

CA REGIE PRODUCTION 2022 (en €)

AP/CP UPEP VIRECOURT

CP 2020	CP 2021	CP 2022	TOTAL AUTORISATION DE PROGRAMME VOTE	CP 2023 disponibles
(HT)	(HT)	(HT)		(HT)
435 526,67 €	1 442 286,25 €	2 377 159,51 €	4 490 595,27 €	235 622,84 €

Délibération 2023-17 **unanimité**

Affectation du résultat SIE 2022

Résultats cumulés d'exploitation	678 906,05 €
Solde cumulé de la section d'investissement	133 112,93 €

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2022

Besoin de financement de la section d'investissement	0,00 €
Affectation complémentaire en réserves au 1068	0,00 €
Report en section d'exploitation 2023	678 906,05 €

VOTE

Délibération 2023-18 **unanimité**

Affectation du résultat REGIE 2022

Résultats cumulés d'exploitation	438 930,22 €
Solde cumulé de la section d'investissement	- 67 986,57 €

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2022

Affectation à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement	67 986,57 €
Affectation complémentaire en réserves au 1068	0,00 €
Report en section d'exploitation 2023	370 943,65 €

VOTE

DM2 – budget principal 2023

**Virer le solde des crédits « indemnités d'élus » du 622 vers le 653 :
4410 €**

Délibération n°2023-19 **unanimité**

DM2 – budget principal 2023

SECTION D'EXPLOITATION	Après DM1	Après DM2
Dépenses d'exploitation 2023	1 144 462,13 €	1 144 462,13 €
Recettes d'exploitation 2023	665 013,00 €	665 013,00 €
Excédent d'exploitation prévisionnel 2022	678 906,05 €	678 906,05 €
Total recettes d'exploitation 2023	1 343 919,05 €	1 343 919,05 €
Excédent prévisionnel d'exploitation 2023	+ 199 456,92 €	+ 199 456,92 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RAR en dépenses d'investissement 2022	2 971 620,24 €	2 971 620,24 €
Dépenses d'investissement 2023	281 802,16 €	281 802,16 €
Total dépenses d'investissement 2023	3 253 422,40 €	3 253 422,40 €
RAR en recettes d'investissement 2022	2 236 310,27 €	2 236 310,27 €
Recettes d'investissement 2023	917 112,13 €	917 112,13 €
Solde prévisionnel 2022 reporté	133 112,93 €	133 112,93 €
Total recettes d'investissement 2023	3 286 534,53 €	3 286 534,53 €
Solde prévisionnel d'investissement 2023	33 112,13 €	33 112,13 €

DM2 – budget régie 2023

Ajuster les crédits inscrits au 6021 (pas de réactifs en 2023) : - 60 k€

Inscription de crédits en dépenses d'exploitation au 617 au cas où les essais de garantie ne passeraient pas en investissement (confirmation en attente) : 30 k€

--

TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Total dépenses réelles : 493 540 €

Total dépenses d'ordre : 353 776 €

Délibération n°2023-19 **unanimité**

DM2 – budget régie 2023

SECTION D'EXPLOITATION	Après DM1	Après DM2
Dépenses d'exploitation 2023	877 316,27 €	847 316,27 €
Recettes d'exploitation 2023	673 500,00 €	673 500,00 €
Résultat 2022 reporté	370 943,22 €	370 943,22 €
Total recettes d'exploitation 2023	1 044 443,22 €	1 044 443,22 €
Résultat prévisionnel d'exploitation 2023	167 126,95 €	197 126,95 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RAR en dépenses d'investissement 2022	67 904,57 €	67 904,57 €
Dépenses d'investissement 2023	4 456 776,27 €	4 456 776,27 €
Total dépenses d'investissement 2023	4 524 680,84 €	4 524 680,84 €
RAR en recettes d'investissement 2022	311 465,41 €	311 465,41 €
Recettes d'investissement 2023	4 456 776,27 €	4 456 776,27 €
Solde 2022 reporté	- 311 547,41 €	- 311 547,41 €
Affectation du résultat 2022	67 986,57 €	67 986,57 €
Total recettes d'investissement 2023	4 524 680,84 €	4 524 680,84 €
Solde prévisionnel d'investissement 2023	+ 0,00 €	+ 0,00 €

Questions diverses :

Visite DGS ARS GRAND EST reportée au 26/06/2023

Prochaine réunion :

Samedi 30 septembre 2023 (à)

RPQS 2022 ...